

l'Université **d'Orléans**

GUIDE PRATIQUE des personnels

2020



Sommaire

L'université d'Orléans

Fondation et renaissance	5
L'université d'Orléans aujourd'hui	6
Les missions de l'université	7
Les domaines thématiques	9
Les Investissements d'Avenir	14
L'équipe présidentielle	16
Direction Générale des Services	18
Coordonnées des services	19
Nos sites sur les campus	20
Suivre l'actualité de l'université	27
Intranet	27
La lettre mensuelle de l'université	27
Les informations par courriel	27
Les réseaux sociaux	27

Votre accompagnement

Direction des Ressources Humaines	28
Pôle Gestion des Carrières et Rémunérations	28
Pôle Accompagnement Social et Retraite	29
Pôle Pilotage et Développement RH	31
Pôle Développement des Compétences et Recrutement	32
Votre prise en charge administrative	33
La gestion de carrière : quelques règles	33
Votre prise en charge administrative et financière	34
Ordres de mission	34
Informations sur les droits au temps partiel	34
Les personnels de l'université	35
Les personnels BIATSS	35
Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs	35
Mission Égalité entre les Femmes et les Hommes	36

Votre santé et votre sécurité

La médecine de prévention	37
Le service Hygiène et Sécurité (SHS)	38

Votre vie pratique

Vous restaurer	40
Vous déplacer	42
Vous documenter	43
Pratiquer une activité physique & sportive	44
Vous divertir	45
Faire garder vos enfants	46

Vos services numériques

Les chartes des outils numériques de l'université	49
Votre compte numérique	49
problème d'activation ?	49
Intranet	50
Votre carte Professionnelle	50
La gestion de vos congés	51
L'Environnement Numérique de Travail	51
Votre messagerie électronique	52
Votre poste téléphonique	52
Votre plateforme de cours en ligne Moodle « CELENE »	53
D'autres outils à votre disposition	53
Service de remise à niveau en orthographe et grammaire, « Projet Voltaire »	54
Learning LAB et Vidéo LAB	54
A votre service !	55
Un support technique et pédagogique de proximité...	55
... Et une offre complète de formations aux services et outils numériques	55

Glossaire

Plans des sites universitaires

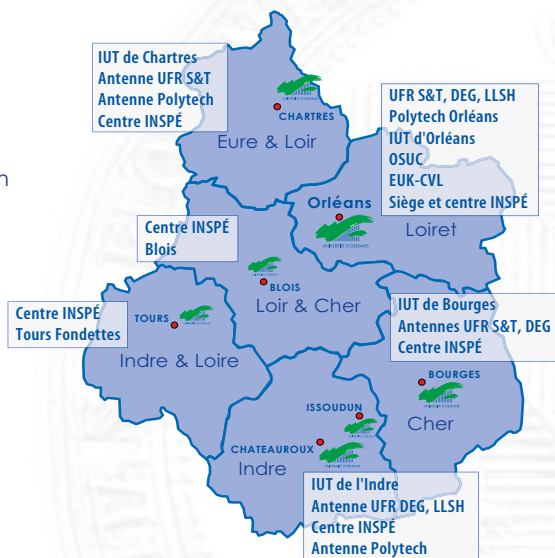
Plan des sites de Bourges	58
Plan des sites de Blois	59
Plan du site de Châteauroux	59
Plan des sites de Chartres	60
Plan du site d'Issoudun	61
Plan des sites de Tours-Fondettes	61

Bienvenue à l'Université d'Orléans

7 sites en Région Centre-Val de Loire



présentation



« Université d'Orléans : Guide des personnels »
Directeur de la publication : Ary Bruand, Président
Responsable de la rédaction : Direction de la Communication
Contributions : Services et composantes de l'Université d'Orléans
Maquettage : Jean-Sébastien Loiseau, Communication
Crédits photos : université d'Orléans
Impression : document numérique
Diffusion interne
Edition : septembre 2020

L'université d'Orléans

Fondation et renaissance :

Un peu d'histoire...

L'université d'Orléans figure parmi les plus anciennes universités de France. Elle est officiellement fondée par le Pape Clément V, le 27 janvier 1306, par quatre « bulles pontificales » (une bulle est un document dans lequel le Pape consignait les différentes obligations de l'université, des maîtres, des étudiants et les privilèges qui y étaient attachés).

Les habitants d'Orléans se montrent réticents à ces privilèges et tentent de s'opposer à la fondation de l'université. Malgré une émeute particulièrement violente en 1309, le roi Philippe le Bel confirme sa fondation en 1312. Des enseignements de Droit civil et canonique y sont dispensés. Très vite, la réputation d'Orléans pour l'enseignement du droit dépasse nos frontières, au moins jusqu'au XV^{ème} siècle. En 1793, l'université d'Orléans, comme toutes celles de France, est supprimée par décret de la Convention nationale.

La renaissance de l'université se fait en 1960 à l'initiative de Roger Secrétain, maire d'Orléans, et Gérard Antoine, premier Recteur de la nouvelle Académie créée en 1961. Tous deux souhaitent alors établir, au sud de Paris, « le premier grand campus universitaire européen » selon l'expression de Pierre Sudreau, Ministre de l'Éducation nationale de l'époque.



Quatre cents hectares du Domaine de la Source sont acquis, c'est le coup d'envoi d'une grande opération lancée au début des années 60 avec le campus universitaire, mais aussi la création de la ville nouvelle de la Source et l'installation du BRGM et de plusieurs laboratoires de recherche du CNRS. Entre 1969 et 1992, l'université s'implante à Bourges, Châteauroux, Issoudun et Chartres.



L'université d'Orléans aujourd'hui :

Un établissement multi-sites et pluridisciplinaire

Les chiffres clés

⑤ 11 composantes

3 Unités de Formation et de Recherche

- Droit, Économie, Gestion
- Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Sciences et Techniques

4 Instituts Universitaires de Technologie

1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC)

1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie - CVL

1 INSPE Centre Val de Loire

1 École d'ingénieurs Polytech Orléans

1 École Universitaire de Kinésithérapie (EUKCVL)

⑤ 7 sites en Région Centre

⑤ Un potentiel scientifique fort

- Une recherche scientifique à visibilité internationale
- Des partenariats avec le CNRS, le BRGM, l'Inra, l'Inserm, etc.

⑤ 5 domaines de formation :

- Arts, Lettres et Langues
- Droit, Économie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologie et Santé
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

⑤ 1 992 personnels*

- 1 165 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
- 827 personnels administratifs, techniciens et de Bibliothèques

⑤ 141 diplômes nationaux

- Licences générales
- Licences professionnelles
- Spécialités de Masters
- Spécialités d'ingénieurs
- DUT
- DAEU
- Capacité en Droit

⑤ 25 Unités de Recherche laboratoires

(dont 12 en partenariat avec le CNRS, le CNES et le BRGM)

⑤ 5 Écoles Doctorales

⑤ 4 pôles thématiques

⑤ 19 002 étudiants (effectifs 2018-2019)

⑤ 233 770 m² de surface bâtie



Les missions de l'université

Contrat d'établissement 2018-2022

Le contrat d'établissement est un document co-signé entre l'établissement et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il définit les orientations stratégiques de l'université et les actions qu'elle s'engage à mener.

L'université d'Orléans a pour ambition de renforcer son attractivité, son rayonnement et son identité en alliant mission de proximité et ambition d'excellence, notamment dans le cadre coopératif de la ComUE Centre-Val de Loire. Dans cette perspective, l'université d'Orléans entend s'inscrire pleinement dans une politique volontariste de rapprochements, de coopérations, de collaborations et de mutualisations tant en recherche qu'en formation avec l'ensemble des partenaires institutionnels académiques et socioéconomiques en Région Centre-Val de Loire, dont au premier chef les 4 autres membres du regroupement (Université de Tours, l'INSA Centre Val de Loire, le BRGM et le CHU de Tours), tout en conjuguant ses choix stratégiques avec les forces du territoire pour développer sa visibilité et celle du site à l'échelle nationale, européenne et internationale.



L'université d'Orléans, pluridisciplinaire, poursuivra sa politique pédagogique de qualité reconnue, tournée résolument vers la réussite, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des étudiants, à travers une offre de formation rationalisée, adaptée aux spécificités socioéconomiques et aux contraintes géographiques du territoire. Adossée à la recherche à caractère transdisciplinaire, elle se développera en cohérence avec les axes scientifiques définis au niveau du site. Elle valorisera une recherche organisée autour de pôles thématiques pluridisciplinaires structurants et innovants, développés en lien privilégié avec les organismes de recherche nationaux (CNRS, BRGM et INRA) et le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO).

➤ Mener une politique scientifique et de valorisation de la recherche ambitieuse

L'existence de 4 domaines Thématiques rend compte des thématiques d'excellence des Unités de Recherche des campus que l'Université d'Orléans partage avec ses partenaires (CNRS, BRGM, INRA Université de Tours, INSA Centre-Val de Loire, CHRO).

Si les recherches vont de travaux très fondamentaux à des projets à vocation beaucoup plus appliquée, l'Université d'Orléans affiche, avec ses partenaires académiques, mais aussi les collectivités territoriales, sa volonté de valoriser les travaux de recherche grâce à des structures ayant les capacités d'accompagner les phase de prématuration, maturation et valorisation.

② Favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle

L'offre de formation 2018-2022 de l'université propose :

- une différenciation progressive des choix de mention de Licence Générale grâce au dispositif de portail pluridisciplinaire mis en place,
- une large palette de Licences Professionnelles qui répondent aux besoins des territoires dont une proportion élevée se déroule dans le cadre de l'apprentissage,
- une offre riche de nombreux Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) grâce aux quatre IUT de l'université et des parcours de formation d'ingénieur. Cette offre de formation propose aussi un grand nombre de Masters adossés étroitement, pour la plupart, aux recherches conduites dans les laboratoires de l'université et de ses partenaires (CNRS, BRGM, INRA, CHRO), auxquels il faut ajouter les Masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation ».

Afin de favoriser la réussite des étudiants, l'université a mis en œuvre un plan de formation ambitieux à la pédagogie du supérieur, ainsi qu'un soutien effectif aux initiatives et à l'investissement des enseignants et enseignants-chercheurs en matière de pédagogie. Ce plan encourage l'usage du numérique et la mise en place de projets pédagogiques en liaison avec le tissu économique, de telle façon à favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des étudiants.

② Favoriser la qualité de vie, la dynamique et l'attractivité des campus

S'ils sont avant tout des lieux d'étude, nos campus sont aussi des lieux de vie. La qualité des conditions d'accueil et de vie des étudiants et des personnels de l'établissement est un objectif majeur de l'université d'Orléans. Dans cette optique, nous proposons une offre d'activités culturelles et sportives très riche à l'attention des personnels et des étudiants. La prise en compte du handicap est également une des priorités de l'université d'Orléans.

② Rationnaliser l'ancrage territorial et mieux structurer la politique de site

L'université d'Orléans, en collaboration étroite avec les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs socio-économiques et socio-culturels de la Région, porte des projets ambitieux dans le cadre de ses missions institutionnelles. Ces actions, qui s'appuient sur les spécificités thématiques de l'établissement, font de l'Université d'Orléans un acteur de développement régional incontournable. L'Université d'Orléans, membre fondateur d'Orléans Grand Campus et de la ComUE Centre-Val de Loire, structure et développe avec ses partenaires académiques (Université de Tours, BRGM, CNRS, INRA, ESAD, CHU, CHRO...) des activités de Recherche et de Formation sur l'ensemble du territoire. En particulier, notre établissement s'implique activement au sein des grands pôles de Compétitivité en Région Centre-Val de Loire.

➤ Intensifier l'internationalisation

L'université d'Orléans souhaite, tant en formation qu'en recherche, amplifier sa dimension internationale. Pour cela, elle veille à développer son ouverture et sa visibilité à l'international, en encourageant la mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels, en communiquant davantage en anglais et en proposant davantage de modules de formations dispensés en anglais. L'Institut de Français, avec des DU de Français Langue Etrangère (FLE), permet à un nombre croissant d'étudiants étrangers de se préparer à suivre des études à l'université d'Orléans. L'université souhaite aussi renforcer les liens avec ses universités partenaires privilégiées comme l'Université Jagellonne à Cracovie, l'Université de Zagreb, l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, l'Académie d'études économiques de Bucarest, l'Université de Mannheim, l'université des Études Internationales de Beijing, l'Institut de Technologie de Beijing, l'université du Centre Sud de Changsha, l'université de l'Académie des Sciences Chinoise, l'Université de Nanjing, en enrichissant les formations partagées (doubles diplômes, diplômes délocalisées) et les actions de recherche déjà existantes.

Ces objectifs s'inscrivent dans une vision stratégique partagée au sein de l'établissement alliant acteurs de la formation et de la recherche, ainsi que les organismes de recherche, les pôles de compétitivité et les collectivités territoriales.

Les domaines thématiques

La visibilité du potentiel scientifique de l'université s'exprime par l'existence de 4 domaines thématiques qui regroupent les différents laboratoires de l'établissements et de ses partenaires (CNRS, BRGM, INRA, Université de Tours, INSA Centre Val de Loire). L'existence de ces domaines contribue :

- à la **visibilité des thématiques de recherche** fortes de l'Université et de ses partenaires,
- au renforcement de la cohérence de la politique des emplois scientifiques,
- à l'**émergence de projets pluridisciplinaires**,
- au **transfert et à la diffusion des connaissances**.

Chaque domaine constitue un espace favorable à la pluridisciplinarité en matière de recherche sur la base d'une excellence disciplinaire reconnue, en particulier par le développement de recherches émergentes à la frontière des laboratoires et des disciplines.



Modélisation, Systèmes, Langages

Le domaine « Modélisation Systèmes Langages » repose sur 5 laboratoires et couvre un vaste champ scientifique : économie, informatique, linguistique, mathématiques, automatique et traitement du signal, ingénierie des systèmes. Très transverse sur l'université (ses membres sont issus de toutes les composantes), il est très actif au niveau de la recherche régionale par les nombreuses collaborations de ses laboratoires avec leurs homologues de l'université de Tours et de l'INSA Centre Val de Loire. Le Pôle répond aux principes directeurs de la Stratégie Nationale de la Recherche et de l'Innovation (SNRI) qui affirment l'importance de la recherche fondamentale, ouverte à la société et pluridisciplinaire. Il regroupe près de 400 membres.



Énergie, Matériaux, Système Terre, Espace

Le domaine « Énergie, Matériaux, Système Terre, Espace » rassemble 8 laboratoires de recherche, la station astronomique de Nancay et l'unité mixte de service de l'Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre. Il contribue aux actions de formation aux niveaux Licence (physique, chimie, géologie, sciences pour l'ingénieur) et Master (énergie, matériaux, ressources minérales et en eau, environnement, instrumentation et métrologie). Les recherches concernent les domaines de l'énergie en abordant des questions relatives à la combustion, aux plasmas et aux nanomatériaux, l'étude des matériaux en conditions extrêmes de température, d'irradiation ou de pression. Les recherches concernent aussi la compréhension et la prévision du fonctionnement de notre planète (Terre profonde et superficielle, atmosphère), l'étude de l'espace proche (système solaire) et lointain. Plus de 450 personnes contribuent à la visibilité de ces recherches à l'échelle nationale et internationale, notamment par les Investissements d'Avenir CAPRYSES, VOLTAIRE et PLANEX ou les différentes fédérations portées par les laboratoires du domaine : MatV2L, RMN Solide Hauts Champs.



Sciences Biologiques, Chimie du Vivant

Le domaine « Sciences Biologiques, Chimie du Vivant » regroupe 6 laboratoires menant des recherches en sciences du vivant, de la molécule jusqu'aux organismes entiers, animal, végétal ou humain. Ces recherches concourent à la compréhension de la structure de molécules biologiques, de leurs interactions, des mécanismes de défense, de l'activité motrice en lien avec la santé ainsi qu'à la conception, la synthèse et l'analyse de molécules bioactives. Ces programmes s'intègrent dans les pôles DREAM, Cosmetic Valley, Végépolys et dans les clusters Recherche Infectiologie, ResoNat et Pôle Pharma. Le domaine contribue à des formations pluridisciplinaires, ouvertes à l'international, permettant aux étudiants d'exercer dans les domaines de la santé, de la cosmétique, des activités sportives et physiques et de l'environnement.



Humanités, Cultures, Sociétés

Inscrit dans le champ des Sciences Humaines et Sociales, le domaine « Humanités, Cultures, Sociétés » repose sur 7 laboratoires. Les recherches s'adossent à de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales : histoire, archéologie, archéométrie, géographie, littérature, droit, langues, sciences de gestion, civilisation, cartographie, sciences de l'éducation, écologie, etc. Il promeut des approches et des méthodes diversifiées et a pour objectif, au niveau de la recherche comme de la formation, l'étude pluridisciplinaire, dans la longue durée, de toutes les formes d'interactions linguistiques, culturelles, économiques, sociales et spatiales qui dessinent et structurent une époque ou un territoire. Le terrain d'expérimentation est diachronique (les périodes envisagées vont de l'Antiquité à l'époque contemporaine) et multiscalaire : à l'ancrage en région Centre, rendu possible par des collaborations avec les institutions régionales, répond une ouverture nationale et internationale. Le Pôle développe aussi des recherches centrées sur les disciplines du droit et des sciences de gestion. Il reste ouvert à d'autres disciplines comme la sociologie, la psychosociologie, l'économie, la géographie...

Domaines thématiques	LABORATOIRES		Formations Licences	Formations Masters
Énergie et Matériaux, Système Terre, Espace	- Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Températures et Irradiation (CEMTHI) - Groupe de Recherches sur l'Energie des Milieux Ionisés (GREMI) - Interface, Confinement, Matériaux et Nanostructures (ICMN) - Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement (ICARE) - Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME) - Institut des Sciences de la Terre d'Orléans (ISTO) - Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement et de l'Espace (LPCE) - Station de radioastronomie de Nancay - Laboratoire de Mécanique « Gabriel Lamé » (LaMé) - Unité mixte de service de l'Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre-Val de Loire - OSUC	UPR UMR UMR UPR EA UMR UMR USR EA	- Physique et sciences pour l'ingénieur - Sciences physiques et techniques (Bourges) - Chimie - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	- Physique appliquée et ingénierie physique - Physique fondamentale et applications - Chimie et sciences des matériaux - Instrumentation et Métrologie, Management de la performance des systèmes - Logistique - Sciences de la terre et des planètes, environnement
Humanités, Cultures, Sociétés	- Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et de l'Environnement (CEDETE) - REceptions et MEdiations de Littératures et de Cultures étrangères et comparées (REMELICE) - POuvoirs, LETtres, Normes (POLEN) - Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux (IRAMAT) - VAL de LOire REcherche en Management (VALLOREM) - Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJ Pothier) - Equipe de Recherche sur les Contextes et Acteurs de l'Education (ERCAE)	EA EA EA UMR EA EA EA	- Lettres modernes - Langues, littérature et civilisations étrangères - Langues étrangères appliquées - Géographie et aménagement - Histoire - Droit - Économie, gestion - Sciences de l'éducation	- Lettres - LEA - Langues et Sociétés - Géographie, aménagement, environnement et développement - Histoire - Droit Privé - Droit Public - Finance - comptabilité - contrôle - Ingénierie et management des organisations - Marketing, vente
Modélisation, Systèmes, Langages	- Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes et Mécanique Energétique (PRISME) - Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO) - Mathématiques - Analyse, Probabilités, Modélisation - Orléans (Institut Denis Poisson) - Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO) - Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	EA EA UMR UMR UMR	- Mathématiques - Informatique - Sciences du langage - Economie, gestion - Sciences physiques techniques (Bourges)	- Sciences du langage - Ingénierie économique - Économétrie - Finance - Mathématiques - MIAGE : Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises - Informatique - Mécatronique Automatique Robotique Signal
Sciences Biologiques, Chimie du Vivant	- Centre de Biophysique Moléculaire (CBM) - Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA) - Immunologie et NeurogénétiqE Expérimentales et Moléculaires (INEM) - Laboratoire de Biologie des Ligneux et Grandes Cultures (LBLGC) - Imagerie Multimodale Multiéchelle et Modélisation du Tissu Osseux et articulaire (I3MTO) - Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives (CIAMS)	UPR UMR UMR EA EA EA	- Biologie - biochimie - Chimie - STAPS	- Chimie des molécules bioactives - Sciences biologiques - STAPS

EA : Equipe d'Accueil / FRE : Formation de Recherche en Evolution / UMR : Unité Mixte de Recherche
 UPR : Unité Propre de Recherche / USR : Unité de Service de Recherche

Les Investissements d'Avenir



Le programme « Investissements d'Avenir », lancé en 2010, a pour ambition de donner aux universitaires et scientifiques français les moyens d'être attractifs et productifs « à armes égales » avec les universités étrangères.

L'université d'Orléans, en lien étroit avec le CNRS, en concertation avec le BRGM et au sein de la COMUE CVL réalise plusieurs projets dans le cadre des « Investissements d'Avenir » avec pour objectif de promouvoir ses projets de recherche, d'innovation et de formation de niveau international afin de les rendre plus visibles, et d'augmenter l'attractivité de l'université.

Les « Investissements d'Avenir » sont de véritables outils dans la stratégie de développement de l'université d'Orléans, notamment pour installer les thématiques prioritaires de l'établissement pour la politique scientifique (recherche et formation) basées sur des laboratoires reconnus, au niveau national et international.

L'université d'Orléans a notamment concouru afin de se voir reconnaître et financer des Laboratoires d'Excellence (LABEX), et des équipements d'Excellence (EQUIPEX) dont les objectifs sont :

- › attribuer aux laboratoires ayant une visibilité internationale, des moyens significatifs leur permettant de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers,
- › avoir un rôle moteur dans les formations de niveau Licence, Master et Doctorat,
- › attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale et construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau.

› Domaine « Energie, Matériaux, Système Terre, Espace »

Laboratoires : CEMHTI (UPR), GREMI (UMR), ICARE (UPR), ICMN (UMR), PRISME (EA), LPC2E (UMR), ISTO (UMR), Station de Radioastronomie de Nancay (USR)

2 Labex lauréats de site (VOLTAIRE, CAPRYSSSES)

2 Labex lauréats en réseau (ESEP et STORE-EX)

1 Equipex lauréat de site (PLANEX)

3 Equipex lauréat en réseau (REFIMEVE, NANOIMAGESX, « Paris en Résonance »)

› Domaine « Sciences Biologiques et Chimie du vivant »

Laboratoires : ICOA (UMR), CBM (UPR), INEM (UMR), ISTO (UMR), ICOA (UMR)

2 Labex lauréats en réseau (IRON et SYNORG)

1 Equipex lauréat en réseau (NANOIMAGESX)

► **Domaine « Humanités, Cultures, Sociétés »**

Laboratoires : LLL (UMR), CRJ Pothier (EA), CEDETE (EA), POLEN (EA), REMELICE (EA), IRAMAT (UMR), ERCAE (EA), VALLOREM (EA)

1 Equipex non lauréat, mais financé au vue de son classement
(classé dans les 40 premiers parmi 270 candidats : ORTOLANG)

► **EDIFICE**

Le dispositif EDIFICE (IDEFI : Initiative D'Excellence en Formation Innovante) est basé sur une collaboration étroite entre l'université d'Orléans, trois lycées orléanais expérimentateurs (Pothier, Voltaire, Benjamin Franklin), le CNRS et le BRGM. Il s'agit d'un dispositif de formation en sciences exactes capable de mettre en valeur l'excellence propre à chacun dans une offre cohérente allant de Bac - 3 à Bac + 8 pour une démarche de « réussite intégrale ». Chaque doctorant inscrit en première ou deuxième année de thèse peut s'engager dans le projet en faisant découvrir et participer les élèves de lycée à la science « en train de se faire ».

► **DILL (un projet Disrupt'Campus)**

DILL (Digital Learning Lab) est une formation couplée à un concours porté par les étudiants pour répondre à une problématique de transformation numérique des entreprises du territoire. La formation (hybride et à destination d'étudiants de différentes filières) porte sur cinq thèmes autour des enjeux du numérique, des outils numériques, la gestion de projet et l'entrepreneuriat. Des équipes projets composées d'étudiants de toutes disciplines et de dirigeants et salariés d'entreprises porteuses d'une problématique que le numérique pourrait résoudre, encadrées par un binôme enseignant/professionnel du numérique, travaillent durant cinq mois sur un projet concret. Les équipes réparties dans quatre catégories de projets balayant de façon large les problématiques de transformation numérique (e-commerce / objets connectés / impact organisationnel et RH de la transformation numérique/ créativité numérique) sont challengées dans un concours qui récompense une équipe par catégorie. Le projet DILL est porté par l'INSA Centre Val de Loire, les universités d'Orléans et de Tours.

L'Université d'Orléans participe aussi à l'**IDEFI AVOSTTI** du réseau Polytech, et l'**IDEFI REMIS** (Initiative d'Excellence en Formations innovantes du réseau des Écoles de Management et d'Ingénierie de la Santé).

Retrouvez tous les projets liés à l'université d'Orléans dans le cadre des « Investissements d'Avenir » sur :

<http://www.univ-orleans.fr/fr/univ/recherche/grands-projets-structurants>



L'équipe présidentielle



Ary BRUAND
Président
president@univ-orleans.fr

Présidente et Vice-Présidents Conseils Centraux



Éric BLOND
Vice-Président du Conseil
d'Administration



Raphaëlle BELLANDO
Présidente du Conseil Académique



Yann MERCIER-BRUNEL
Vice-Président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire



Ioan TODINCA
Vice-Président de la
Commission de la Recherche

Vice-Présidents délégués



Ali ED-DBALI
Vice-Président délégué
Numérique et innovation
pédagogique



Frédérique LETORT
Vice-Présidente déléguée
Moyens



Catherine JULIE-BONNET
Vice-Présidente déléguée
Formation tout au long de la vie



Luigi AGROFOGLIO
Vice-Président délégué
Mission International hors Europe



Anne DELOUIS
Vice-Présidente déléguée
Mission International Europe

Chargé(e)s de mission



Florence ABRIOUX
Chargée de mission
Vie des campus



Brahim SARH
Chargé de mission
Entrepreneuriat



Didier CHAVRIER
Chargé de mission
Égalité-diversité



Sébastien RINGUÉDÉ
Chargé de mission Coordination
des outils d'aide au pilotage



Stéphane CORDIER
Chargé de mission
Projet Orléans Grand Campus



Olivier PINAULT
Chargé de mission
Sport et bien-être

Chargés de mission Handicap :



Fabienne MÉDUCIN
Chargée de mission Handicap et
égalité
des chances auprès des usagers



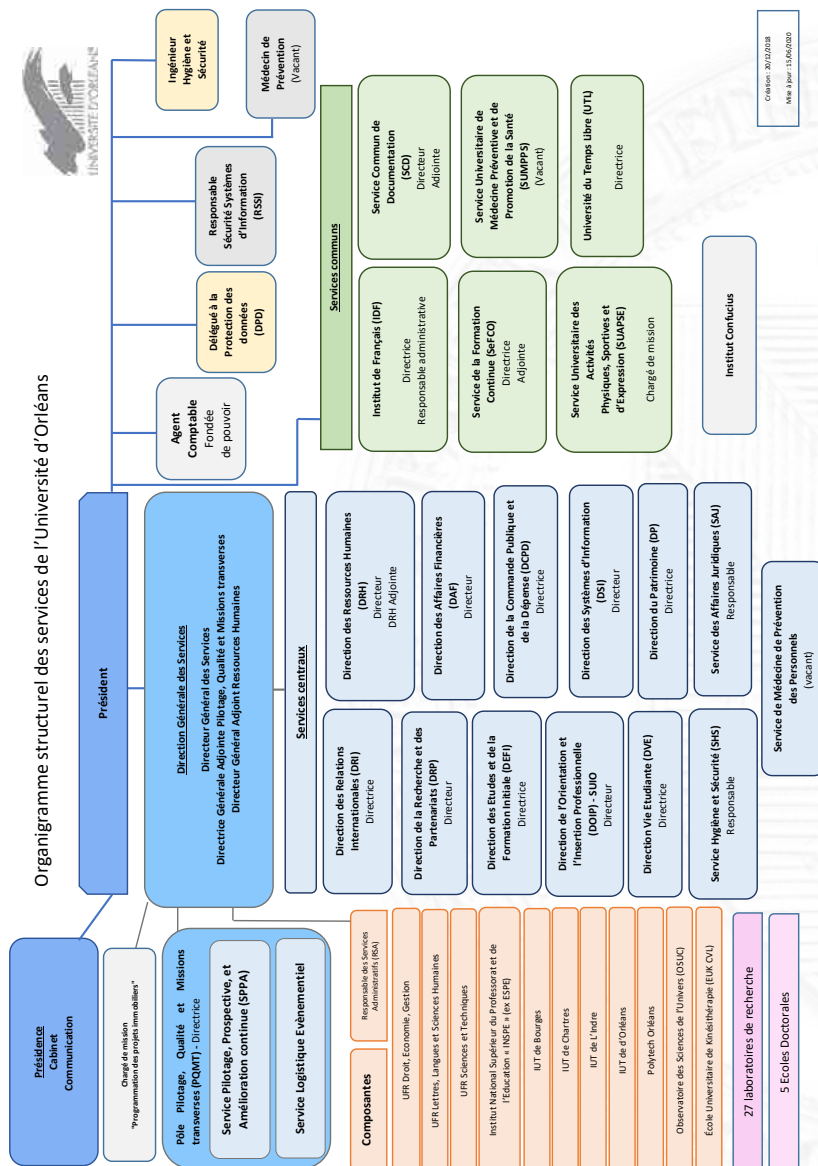
Bruno GENDRON
Chargé de mission Handicap et
égalité des chances auprès des
personnels

Vos contacts :
Cabinet du Président
Tél : 02 38 49 47 48
secretariat.cabinet@univ-orleans.fr



Direction Générale des Services

Le Directeur Général des Services assure la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs et techniques de l'établissement. Il contribue à l'élaboration des politiques d'établissement, il assure la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des indicateurs de performance en particulier dans les domaines de la gestion financière, du patrimoine, des ressources humaines et des systèmes d'information.



Coordonnées des services

Agence comptable	AC	agence.comptable@univ-orleans.fr
Assistante Sociale		drh.assistante.sociale@univ-orleans.fr
Citoyenneté et Vie étudiante		pve.citoyennete@univ-orleans.fr
Communication	Com	communication@univ-orleans.fr
Direction des Affaires Financières	DAF	daf@univ-orleans.fr
Direction des Études et de la Formation Initiale	DEFI	defi@univ-orleans.fr
Direction Générale des Services	DGS	dgs@univ-orleans.fr
Directrice Générale des Services Adjointe		dgsa.pilotage@univ-orleans.fr
Direction de l'Orientat	DOIP	doip@univ-orleans.fr
Direction du Patrimoine	DP	cecile.dioux@univ-orleans.fr
Direction des Ressources Humaines	DRH	drh@univ-orleans.fr
Direction des Relations Internationales	DRI	dri@univ-orleans.fr
Direction de la Recherche et du Partenariat	DRP	drp.direction@univ-orleans.fr
Direction des Systèmes d'Informations	DSI	dsi@univ-orleans.fr
Investissements d'Avenir	IA	ia@univ-orleans.fr
Institut de Français	IDF	idf@univ-orleans.fr
Learning Lab-UO		learninglab-uo@univ-orleans.fr
Maison pour la Science	MPLS CVL	cvl@maisons-pour-la-science.org
Observatoire Vie Étudiante	OVE	ove@univ-orleans.fr
Passerelle handicap		passerelle.handicap@univ-orleans.fr
Personnels en situation de handicap		correspondant-handicap@univ-orleans.fr
Pôle Vie Étudiante	PVE	pve.direction@univ-orleans.fr
Service Facturier	S Fact	service.facturier@univ-orleans.fr
Direction de la commande publique et de la dépense	DCPD	dcpd@univ-orleans.fr
Service des Affaires Juridiques	SAJ	saj@univ-orleans.fr
Scolarité centrale	\$COL	defi.scol@univ-orleans.fr
Service Commun de la Documentation	SCD	directeur.scd@univ-orleans.fr
Service culturel		centre.culturel@univ-orleans.fr
Service Formation continue	SEFCO	raf.sefco@univ-orleans.fr
Service recrutement et Formation		drh.formation@univ-orleans.fr
Service Logistique		service.logistique@univ-orleans.fr
Service de médecine de prévention du travail / Médecine de prévention	SMP	secretariat.smp@univ-orleans.fr
Service du Personnel Enseignants, Enseignants-Chercheurs	SPEEC	drh.spec-ec@univ-orleans.fr
Service Hygiène et sécurité	SHS	shs@univ-orleans.fr
Service Immobilier Technique	SIT	service.immobilier.technique@univ-orleans.fr
Service Mutualisé des Retraites	SMR	drh.smr@univ-orleans.fr
Service Pilotage et d'Accompagnement des Formations	SPAF	defi.spat@univ-orleans.fr
Service des Personnels BIATSS	SPB	drh.spb@univ-orleans.fr
Service Pilotage, Prospective, et Amélioration continue	SPPA	sppa@univ-orleans.fr
Service prestations sociales et handicap		drh.action.sociale@univ-orleans.fr
Service Recrutement et parcours professionnels		drh.recrutement@univ-orleans.fr
Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé	SUMPPS	sumpps@univ-orleans.fr
Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression	SUAPSE	suapse@univ-orleans.fr
Service Universitaire des Relations Économiques d'Orléans	SUREO	drp.direction@univ-orleans.fr
Université du Temps Libre	UTL	directeur.utlo@univ-orleans.fr

Nos sites sur les campus

Coordonnées, comment s'y rendre ?

Vous trouverez
les plan des campus
à la fin du livret.

Accès

En voiture

(grands axes : nationale 20 et A71 et A10)
Depuis Paris : Prenez la direction Bordeaux (A10), puis Bourges (A71), et sortez à Orléans-sud (sortie numéro 2) en direction d'Olivet et d'Orléans la Source.

- Après le péage, allez tout droit, direction Orléans la Source. Vous traverserez une ZAC et deux feux tricolores.
- Au troisième feu vous arrivez sur le campus, à la hauteur de l'IUT [B3]

Par le train

Arrêt : Gare d'Orléans ou Les Aubrais.

Par le tram (depuis la gare)

Fréquence du service de liaison vers La Source : 1 tram toutes les 6 ou 20 minutes dans la journée, à partir du 5h du matin, jusqu'à 0h30. Compter approximativement de 30 à 35 minutes de trajet jusqu'à l'université.

3 arrêts sur le campus : Université-Château [D3],
Université-Parc Floral [G3] et Université-Indien [H8].
Voir plan du campus.

Pour en savoir plus :

www.tao.fr
www.sncf.fr

Campus d'Orléans

UFR Droit, Économie, Gestion (DEG)



rue de Blois - BP 26739 - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 41 70 31 - Fax : 02 38 41 73 60
Directeur : Pierre ALLORANT
directeur.deg@univ-orleans.fr
Secrétariat
Tél : 02 38 41 70 20

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH)



10 rue de Tours - BP 46527 - 45065 ORLEANS cedex 2
Directeur : Jean-Marc ZANINETTI
directeur.llsh@univ-orleans.fr
Assistante de Direction
Tél : 02 38 41 71 06

UFR Sciences et Techniques (UFR)



1 rue de Chartres - BP 6759 - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 41 71 71
Directeur : Hechmi TOUMI
Secrétariat : directeur.cost@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 41 71 69



Polytech Orléans



Site Vinci : 8 rue Léonard de Vinci - 45072 ORLEANS cedex 2
Site Galilée : 12 rue de Blois - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 41 70 50
Directeur : Christophe LÉGER
directeur.polytech@univ-orleans.fr
Assistante de Direction
Tél : 02 38 49 49 64

Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)



Campus Géosciences
1A rue de la Ferrollerie - 45071 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 49 49 45
Directeur : Manuel MOREIRA
dir-osuc@univ-orleans.fr
Secrétariat
Tél : 02 38 49 49 45

IUT d'Orléans



16 rue d'Issoudun - 45067 ORLEANS cedex 2
Tél : 02 38 49 44 00
Directeur : Yann CHAMAILLARD
directeur.iut45@univ-orleans.fr

INSPE Centre Val de Loire



Siège académique, Orléans
72 rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 ORLEANS cedex 1
Tél : 02 38 49 26 00
Directeur : Sébastien PESCE
directeur.inspe@univ-orleans.fr
Secrétariat
Tél : 02 38 49 26 64

Accès

En voiture : Depuis le centre ville, emprunter les quais en direction de l'Est, direction Fontainebleau, Montargis.

L'entrée se trouve à 300 m à gauche, après le Pont Thinat. Parking : 49 Quai du Roi

Bus : Ligne n°2, direction Saint Jean de Braye, arrêt « École Normale »

INSPÉ Centre Val de Loire



Centre de formation d'Orléans - Site Saint Jean

110 faubourg Saint Jean - 45000 ORLÉANS

Tél : 02 38 65 37 00

Responsable du Centre : Andrés MERCHAN

responsable.saintjean.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 38 49 27 02

Accès

En voiture : Direction le Mans (pas de parking)

Bus : Ligne n°2, direction Saint Jean de la Ruelle, arrêt « Pouponnière »

Ligne n°3, direction Ormes, arrêt « Pouponnière ».

Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire (EUK-CVL)



Faculté des Sciences - Bâtiment Michel Royer

Rue de Chartres - 45100 Orléans

Tél : 02 38 41 76 83

Directrice : Annabelle COUILLANDRE

direction.eukcvl@univ-orleans.fr

Administration

Tél : 02 38 41 76 88

Et sur les campus de la région Centre

Centres Universitaires de l'Indre

Centre d'Études Supérieures (CES) de Châteauroux



Antenne des UFR LLSH et DEG

90 avenue François Mitterrand - BP 387 - 36000 CHÂTEAUX

Tél : 02 54 08 52 90

Directeur : Pascal BARTOUT

pascal.bartout@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 54 08 52 92

IUT de l'Indre - site de Châteauroux



2 avenue François Mitterrand - 36000 CHÂTEAUX

Tél : 02 54 08 25 50

Directeur : Bruno EMILE

directeur.iut.chateauroux@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 54 08 25 51

Accès

En voiture : En venant de Paris ou Orléans par l'autoroute A20, prendre la sortie 12 ou 13. En venant de Limoges par l'autoroute A20, prendre sortie 14.

En train : Ligne Paris/Châteauroux/Limoges/Toulouse. Depuis la gare de Châteauroux : Prendre le réseau de bus gratuit (www.bus-horizon.com) – Place Voltaire, à proximité de la Gare SNCF.

Bus : Ligne n°1 (Voltaire/IUT/Balsan Université)

IUT de l'Indre - site d'Issoudun



Formapole - 5 rue Georges Brassens - 36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 59 03
Directeur : Bruno EMILE
directeur.iut.chateauroux@univ-orleans.fr
Secrétariat
Tél : 02 54 08 25 51

Accès

En voiture : En venant de Paris ou Orléans par autoroute A10 puis sortir à Vierzon. Prendre autoroute A20 direction Limoges sortie Vatan direction Issoudun.

En venant de Limoges par autoroute A20 sortie Vatan direction Issoudun.

En train : Ligne Paris/Châteauroux/Limoges/Toulouse.

Depuis la gare d'Issoudun : l'IUT est à 10 mn à pied.

INSPE - Centre de formation de Châteauroux



102 avenue de Tours - 36000 CHÂTEAUROUX

Tél : 02 54 08 21 21

Responsable du centre : Alain GIRARDIE

responsable.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 54 08 21 23 - nicolas.bureau@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : Prendre la Direction « Tours », L'entrée de l'INSPE se trouve en haut de l'avenue de Tours à la sortie de Châteauroux, à droite avant le premier feu.

Bus : lignes n°5 ou n°7, arrêt « Ecole Normale ».

Centres Universitaires de Bourges

Antenne universitaire du UFR Sciences et Techniques de Bourges



Site de l'Iut de Bourges

63 avenue de Lattre de Tassigny - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 27 27 34

Responsable du centre : Nadia PELLERIN

sciences.bourges@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction de Montargis (suivre le fléchage Domaine universitaire de Turly).

En train : Arrêt gare de Bourges puis prendre la ligne 5 de bus (direction BOURGES – SABLONNIERES - arrêt BOURGES – J.P SARTRE) ou 30 mn à pied.

Antenne universitaire de l'UFR Droit, Économie, Gestion de Bourges



Technopôle Lahitolle - Salle d'armes
11 rue Michel Marest - 18000 BOURGES
Tél : 02 48 27 27 59
Directeur : Dominique MESSINEO
dominique.messineo@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction centre-ville (suivre le fléchage INSA/Technopole Lahitolle)

En train : Gare de Bourges puis ligne de bus arrêt Technopôle ou arrêt Lahitolle (www.agglobus.com) ou 30 mn à pied.

IUT de Bourges



63 avenue de Lattre de Tassigny - 18020 BOURGES cedex
Tél : 02 48 23 80 70
Directeur : Pierre VIEYRES
directeur.iut18@univ-orleans.fr
Secrétariat
secretariat.direction.iut18@univ-orleans.fr

Accès

En voiture : Sortie de l'autoroute A71 : prendre la direction de Montargis (suivre le fléchage Domaine universitaire de Turly).

En train : Gare de Bourges puis prendre la ligne 5 de bus (direction BOURGES – SABLONNIERES ; arrêt Turly) ou 20 mn à pied.

INSPE - Centre de formation de Bourges



rue Emile Hilaire - 18000 BOURGES
Tél : 02 48 20 40 45
Responsable du centre : Pascale BEGUE
responsable.bourges.inspe@univ-orleans.fr
Secrétariat
Tél : 02 48 23 19 37

Accès

En voiture : Par l'autoroute A71, prendre la rocade direction Hôpital Jacques Cœur. Tout droit, jusqu'aux feux du Carrefour de Pignoux (intersection Boulevard E. Renan et Avenue Pierre Bérégovoy).

De toute autre voie : suivre le fléchage ENSI. L'INSPE est situé Rue Amagat, petite rue perpendiculaire au Boulevard Lahitolle.

Par bus : Lignes n°4, 7, 14 et 18, arrêt « Pignoux ».

Centres Universitaires de Chartres

Antenne universitaire de l'UFR Sciences et Techniques de Chartres



21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES

Tél : 02 37 30 99 44

Directeur : Éric LAINE

sciences.chartres@univ-orleans.fr

Tel : 02 37 30 90 67

Accès

En bus : Ligne 1, arrêt « Comtesses ».

Polytech Orléans - Pôle universitaire Eure-et-Loir (PUEL)

21 rue de Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES

Tél : 02 38 41 70 50

Directeur de spécialité : Gilles Hivet

secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr

Assistante de Direction

Tél : 02 38 49 49 64

IUT de Chartres



1 place Roger Joly - 28000 CHARTRES

Directeur : Christian ORIEUX

directeur.iut.chartres@univ-orleans.fr

Tel : 02 37 91 83 06

Secrétariat

secretariat-direction.iut.chartres@univ-orleans.fr

Tel : 02 37 91 83 06

Accès

En voiture : En venant d'Orléans, au rond point, continuer tout droit avenue d'Orléans, direction Chartres-Centre. Prendre à gauche rue des Marais puis à droite.

En venant de Paris, au rond point continuer tout droit, route de Paris, direction Chartres-Centre ; 2^{ème} rond-point de la Paix, à droite, 3^{ème} rond point toujours tout droit. Prendre à droite sur Roger Joly, continuer sur 304 m, à gauche, place Roger Joly sur 64 m.

En bus : En venant de la gare, prendre la ligne 4, 5, 6, 8, arrêt « La Courtille ».

Infos sur www.filibus.fr

Piétons : De la gare, remonter vers la place des Epars et le théâtre, toujours tout droit et aller jusqu'au boulevard de la Courtille, passer sur le pont et descendre la rue Pierre Mendès-France. L'IUT se trouve sur votre gauche.

INSPÉ - Centre de formation de Chartres



PVEL

Tél : 02 37 91 60 10

Responsable du centre : Patrick MARDELLE

responsable.chartres.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 37 91 60 16

Accès

En voiture : Emprunter la Rocade par le Sud, de la route de Paris à celle de Dreux. Elle croise toutes les routes arrivant à Chartres, depuis Paris, Orléans, Tours, Illiers, le Mans. Accès à l'INSPE au croisement de la Rocade (route du Mans) avec la route d'Illiers

Bus : Ligne N°6 et Ligne 1, arrêt « Comtesses ».

Piétons : De la gare, prendre la rue à droite et la suivre jusqu'au quatrième feu. Le site INSPÉ se trouve juste en face. En partant de la Place des Epars (centre ville), prendre la rue du grand Faubourg jusqu'au début de la Rue d'Illiers.

Autres Centres Universitaires

INSPE - Centre de formation de Tours-Fondettes



« Bel Air » La Guignière - 37230 FONDETTES CEDEX

Tél : 02 47 42 71 00

Responsable du centre : Daniel FORT

responsable.tours.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 47 42 81 02

Accès

En voiture : Sur l'A10, dans le sens Paris Bordeaux, prendre la sortie N20.

Direction Sainte Radegonde, puis direction Langeais-Saumur (N152).

Sur l'A10, dans le sens Bordeaux - Paris, prendre la sortie n°24, direction la Thibaudière Chinon - Joué les Tours.

Traverser la Loire. Suivre la direction Langeais - Saumur - INSPÉ. Au rond-point, prendre la deuxième à droite et de nouveau à droite sur la N152.

Bus : Ligne n°50, liaison Tours - Fondettes. Départ Gare Vinci à Tours, arrêts « la Guignière ». Ligne n°11, départ place Jean Jaurès, arrêt « Pont de la Motte ».

INSPE - Centre de formation de Blois



9 avenue Paul Reneaulme 41000 BLOIS

Tél : 02 54 56 78 78

Responsable du centre : Stéphanie MICHELIZZA

responsable.blois.inspe@univ-orleans.fr

Secrétariat

Tél : 02 54 56 78 55

Accès

En voiture : Prendre l'autoroute A10, sortie direction « Halle aux Grains » – « Palais des Congrès », puis, direction « Centre Administratif ».

Bus : Lignes n°1 ou n°2, arrêt « Centre Administratif ».

Ligne n°3, arrêt Jean Jaurès.

Suivre l'actualité de l'université

Intranet

Pour se connecter à l'intranet :

🕒 Aller sur la page d'accueil du site internet, rubrique « [intranet](#) » (bas de page), puis identifiez vous en entrant votre prénom, votre nom et votre mot de passe.
(Voir en page 49 « votre compte numérique »)

Vous arrivez directement sur la page « à la une » : vous y trouverez actualités et informations pratiques, la lettre interne en ligne, les événements...

Dans la rubrique « [revue de presse](#) », vous retrouverez des articles sur l'université d'Orléans mais également des articles sur l'enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation et la formation professionnelle.

Informations sur les élections, relevés de décisions du CA, comités... :
Rendez-vous dans la rubrique « [Gouvernance](#) » et « [université, conseils, élections](#) ».

La lettre mensuelle de l'université

Infos pratiques, actualités, ressources et compétences à disposition, nouveautés... Elle vous propose une sélection des dernières pages publiées ou mises à jour sur les sites Intranet et Internet de notre université.
Diffusée par courriel à tous les personnels de l'université. Connectez-vous à votre compte Intranet pour activer les liens.

Une question ? Une difficulté ?
La volonté de contribuer ?
communication.interne@univ-orleans.fr



Les informations par courriel

Vous recevrez régulièrement, de la part de la Présidence, des « [toutes.et.tous.universite](#) », par courriel, qui vous renseignent sur les informations institutionnelles et des décisions des conseils. Par soucis de gestion écologique, n'imprimez pas systématiquement.

Les réseaux sociaux



@univ_orleans



@univ_orleans

Votre accompagnement

Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines de l'université d'Orléans est rattachée au Directeur Général des Services. Elle gère l'ensemble des personnels en poste dans l'établissement, titulaires ou non titulaires, personnels enseignants ou non enseignants.

Les personnels sont gérés tant sur le plan administratif que sur le plan financier sur toute la période durant laquelle ils sont en poste à l'université.

Contact : drh@univ-orleans.fr

Pôle Gestion des Carrières et Rémunérations

Service des personnels Enseignants-Enseignants Chercheurs (SPE-EC)

Le SPE-EC, et les services de gestion des personnels en général, sont organisés afin que vous n'ayez, dans la mesure du possible, qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des questions qui concernent votre carrière. Chaque gestionnaire gère aussi bien les aspects administratifs et financiers de votre carrière. Les gestionnaires travaillent en pôles de gestion qui gèrent chacun des corps, des statuts ou des dossiers spécifiques.

Les trois pôles de gestion du SPE-EC sont les suivants :

- › Les Enseignants-Chercheurs
- › Les Enseignants des premier et second degrés, lecteurs, maîtres de langue, ATER, contractuels second degré
- › Les vacataires et heures complémentaires

Contact : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

Service des Personnels BIATSS (SPB)

Le SPB est aussi organisé de manière à ce que vous n'ayez qu'un seul interlocuteur. Les pôles de gestion sont organisés de la manière suivante :

- › Les personnels de l'AENES, de la filière bibliothèque, des personnels de santé
- › Les personnels de la filière Recherche et Formation (RF), dont l'organisation des concours de recrutement
- › Les personnels non titulaires

Contact : drh.spb@univ-orleans.fr

[Intranet](#) > [Ressources Humaines](#) > [Personnels enseignants](#)
> [Personnels BIATSS](#) > [SPB](#)

Cellule de coordination des rémunérations

Contact : Céline Rousseau
drh.paie@univ-orleans.fr

Pôle Accompagnement Social et Retraite

Service Mutualisé des Retraites (SMR)

Le SMR est en charge de la gestion des dossiers liés à la retraite pour les personnels titulaires de l'établissement (RF, AENES, Bibliothèque, infirmier, social, enseignants-chercheurs, enseignants 1^{er} et 2nd degrés). Entretien individuel possible dès les 55 ans de l'agent. Documentation et renseignements disponibles sur l'intranet > [Ressources Humaines](#) > [Service Mutualisé des Retraites](#).

Contact : drh.smr@univ-orleans.fr

Service action sociale (assistante sociale des personnels)

L'assistante sociale est présente tous les jours à l'université et peut recevoir les personnels sur 50% de son temps de travail. Elle est à disposition des agents pour contribuer à prévenir les difficultés sociales de chacun tant sur le plan professionnel que personnel. Elle peut vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches (budget, maladie, famille, logement...) tout en étant soumis au secret professionnel.

Aides exceptionnelles et prêt social

Ces demandes sont instruites par l'assistante sociale de l'université qui les présente anonymement devant la Commission d'Action Sociale d'Etablissement (CASE).

Vos contacts :

Assistante sociale des personnels - Adélaïde BUON
drh.assistante.sociale@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 49 52

Localisation :

Bâtiment IRD - 5 rue du Carbone - 3^{ème} étage - bureaux 317-321

Pour en savoir plus :

[Intranet](#) > [Rubrique Ressources Humaines](#) > [pôle accompagnement social pour les personnels](#).

Service prestations sociales et handicap

La correspondante action sociale gère les prestations sociales dont peuvent bénéficier tous les personnels de l'université (titulaires ou contractuels de plus de six mois), en fonction de leur quotient familial ou de leur Indice nouveau majoré (INM). Elle les oriente vers les services, organismes ou institutions compétents et travaille en collaboration avec l'assistante sociale de l'établissement.

Il existe plusieurs types de prestations sociales :

- › pour les personnels : la restauration au Crous ;
- › pour les enfants des personnels : séjours linguistiques, centres aérés, colonies de vacances, classes de découverte, stages à caractère unique, séjours en maisons familiales, villages de vacances ou gîtes de France, allocation d'enseignement supérieur, les activités sportives ou culturelles ;
- › pour les enfants handicapés des personnels : allocation pour l'enfant, séjours de vacances adaptés ;
- › pour la famille (prestations externalisées) : les chèques-vacances, le chèque emploi service universel (CESU), l'aide à l'installation (AIP) pour les primo-arrivants ;

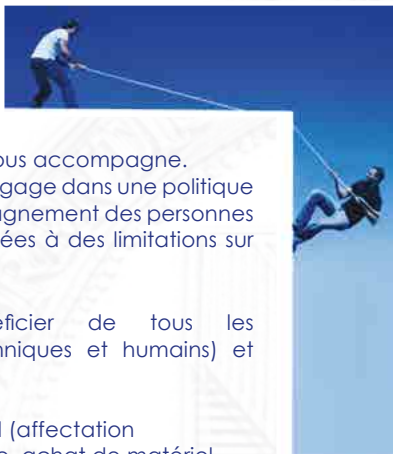
Situations de handicap

Vous êtes limités dans votre activité, temporairement ou durablement ; vous êtes reconnus travailleurs handicapés, l'université d'Orléans vous accompagne. Le pôle des ressources humaines s'engage dans une politique volontariste d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ou exposées à des limitations sur leur poste de travail.

Les personnels peuvent bénéficier de tous les accompagnements possibles (techniques et humains) et prétendre à des droits particuliers :

- › aménagement du poste de travail (affectation particulière, aménagement horaire, achat de matériel, transports adaptés, prothèses auditives, assistance humaine...) ;
- › temps partiel de droit ;
- › Possibilité de départ en retraite anticipé ;
- › priorité pour les mutations ;
- › bonification supplémentaire de 30% sur les chèques vacances.

Tout aménagement de poste nécessite l'avis préalable du médecin de prévention.



Pour les demandes d'accompagnement (études et formations) contacter :

Action sociale - Sophie LECLERCQ

drh.action.sociale@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 45 00

Handicap - Sophie LECLERCQ

5 rue du Carbone - 45067 ORLÉANS Cedex 2

correspondant-handicap@univ-orleans.fr

Infirmière de prévention - Carole CALVEZ

secretariat.smp@univ-orleans.fr

Pour retrouver toutes les informations relatives aux personnels en situation de handicap, rendez-vous sur la rubrique intranet de l'université :
[Intranet > Rubrique Ressources humaines > Personnel en situation de handicap](#)

Service Gestion des maladies et accidents de service

Contacts : [Caroline Mourgue](#) et [Monia Raillot](#)
drh.mas@univ-orleans.fr

Pôle Pilotage et Développement RH

Service GPEEC et Pilotage de la masse salariale

Dans le cadre de la loi Liberté Responsabilité des Universités (LRU) et des Responsabilités et Compétences Élargies (RCE), les universités sont tenues d'avoir une Gestion Prévisionnelle des Effectifs des Emplois et des Compétences (GPEEC).

A ce titre, un service GPEEC a été créé à la rentrée 2011 pour établir la cartographie des emplois de l'université et de pouvoir mettre au point une gestion prévisionnelle des emplois, sur le moyen terme.

Contact : [Hélène VIDAL](#) et [Isabelle MOREAU](#)
drh.gpeec@univ-orleans.fr

Service SIRH et Développement Numérique

Contact : [Jean-Baptiste Meunier](#)



Pôle Développement des Compétences et Recrutement

Ce Pôle se décline en deux services complémentaires.

Service Formation et développement des compétences

Ses missions

- › La mise en place du Plan de formation de l'établissement ;
- › La gestion des demandes de formation hors établissement ;
- › La préparation aux concours et examens professionnels ;
- › Le conseil en matière de formation et développement des compétences (en lien avec l'Unité Recrutement et parcours professionnels).

Contact : drh.formation@univ-orleans.fr

Service Recrutement et parcours professionnels

Ses missions :

- › Le recrutement externe (hors concours) ;
- › Le conseil aux agents dans la construction de leur parcours professionnel ;
- › L'accompagnement des agents dans le cadre d'une mobilité interne ;
- › La participation au dispositif de reclassement pour raisons de santé.

Vos contacts

Adresse postale

DRH – Pôle développement des compétences et recrutement
Château de la Source – BP 6749 – 45067 Orléans cedex 2

Localisation :

Bâtiment IRD - 5 rue du Carbone - 3^{ème} étage

Service Formation et développement des compétences :

drh.recrutement@univ-orleans.fr

Service Recrutement et parcours professionnels :

chrystel.bailly@univ-orleans.fr



Votre prise en charge administrative

La gestion de carrière : quelques règles

1 - Règles communes

Les fonctionnaires de l'Enseignement supérieur sont régis par le statut général de la fonction publique d'État qui est constitué des lois suivantes :

- › la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Ce texte est commun aux trois fonctions publiques.
- › la loi n° 84-16 du 11 juillet 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.
- › la loi n° 2016-483 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.
- › la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Les fonctionnaires sont répartis en différents corps.

Pour chaque corps, il existe un statut particulier défini par un décret statutaire qui s'inscrit dans le cadre des dispositions communes au statut général de la fonction publique d'État.

Les différents corps sont rattachés, selon le niveau hiérarchique et le niveau de diplôme exigé pour le recrutement externe, en trois catégories fonction publique A, B et C.

La plupart des corps sont divisés en grades.

Chaque grade comporte plusieurs échelons auxquels sont associés un indice brut et un indice nouveau majoré qui détermine la rémunération de l'agent (rémunération brute mensuelle = INM X valeur du point d'indice /12).

Tout au long de sa vie professionnelle, le fonctionnaire va pouvoir progresser d'échelon en échelon, de grade en grade.

Il peut également changer de catégorie en passant d'un corps à un autre corps.

Pour chaque cas, il devra remplir un certain nombre de conditions, variables d'un grade d'avancement à l'autre et selon le corps : ancienneté, examen professionnel...

2 - Règles spécifiques

Les BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Service et de Santé)

Les commissions administratives paritaires sont consultées pour chacun des actes concernant la carrière des personnels BIATSS.

Elles doivent également émettre un avis sur des décisions individuelles de gestion du personnel.

La consultation de ces commissions est obligatoire. Elles rendent un avis qui ne s'impose pas à l'employeur. Les décisions sont ensuite prises par l'autorité compétente (Ministre ou Recteur).

Une Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) prépare les travaux des commissions administratives paritaires (CAPA et CAPN) des corps des personnels BIATSS de l'établissement.

Les Enseignants

Le Conseil Académique et le cas échéant le Conseil d'Administration, réunis en formation restreinte, sont consultés pour les actes concernant la carrière des personnels enseignants-chercheurs (avancement, demande de délégations de recherche, reclassement...).

La Commission Formation et Vie Universitaire et la Commission Recherche, réunies en Conseil Académique restreint, sont compétentes pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs (article 116 III de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013).

Les enseignants du second degré relèvent, comme les personnels BIATSS, des commissions administratives paritaires.

Votre prise en charge administrative et financière

Votre service de gestion administrative vous demande, par courrier, des pièces permettant de constituer votre dossier et de préparer votre procès verbal d'installation. Un rendez-vous avec le service de gestion (SPB ou SPE-EC) est fixé avant la journée d'accueil des nouveaux arrivants.

Parmi les pièces demandées, figurent :

- › copie carte vitale,
- › copie livret de famille,
- › copie carte d'identité,
- › RIB.

Lors du rendez-vous avec votre gestionnaire, après vérification des pièces demandées, vous pourrez signer votre procès verbal d'installation. Lui seul atteste votre prise de fonction et permettra votre prise en charge financière. Si vous êtes agent contractuel, vous signerez également votre contrat.

Ordres de mission

Vous prévoyez un déplacement professionnel en France ou à l'étranger ?
Vous devez remplir un formulaire d'ordre de mission dématérialisé.
Connectez-vous sur :

<https://demandeom.univ-orleans.fr/>

Vademecum :

intranet.univ-orleans.fr/finances/direction-des-affaires-financieres/deplacements-professionnels/

Pour toute information ou interrogation concernant les déplacements professionnels, contacter :
aide.mission@univ-orleans.fr

Informations sur les droits au temps partiel

intranet.univ-orleans.fr/rh/biatss/dispositions-communes/temps-partiel/

Les personnels de l'université

L'université d'Orléans emploie des personnels, enseignants et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (BIATSS).

Les personnels BIATSS

Les personnels BIATSS concourent directement à l'accomplissement des missions de recherche, d'enseignement et de diffusion des savoirs ainsi qu'aux activités d'administration correspondantes. Ils peuvent être des agents publics titulaires (fonctionnaires) ou des agents contractuels de droit public ou de droit privé.

Les filières ou types de population des BIATSS sont les suivantes :

- Personnels de l'Administration de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENES),
- Personnels ingénieurs et techniciens de recherche et formation (ITRF),
- Personnels des bibliothèques (BIB),
- Personnels des services médicaux et sociaux et personnels infirmiers.

Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

1 - Enseignants titulaires

Dans la catégorie des enseignants-chercheurs et assimilés il faut distinguer : les Professeurs des Universités (PR), les Maîtres de Conférences (MCF).

Dans la catégorie des enseignants du second degré et des enseignants de type E.N.S.A.M (arts et métiers), on trouve les professeurs de l'École Normale Supérieure des Arts et Métiers (PRENSAM), les professeurs agrégés (PRAG), les professeurs certifiés (PRCE), les professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS), les professeurs de lycée professionnel (PLP).

Depuis 2008, avec l'intégration de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation, l'université compte également des enseignants du 1^{er} degré, les professeurs des écoles (PE).

2 - Enseignants non titulaires

Parmi les enseignants contractuels non permanents, on recense des enseignants associés à mi-temps (PAST), les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), les doctorants-contractuels, les lecteurs (LECT) et les maîtres de langues. Les enseignants-chercheurs invités sont gérés par la DRP via Campus France.

Mission Égalité entre les Femmes et les Hommes

Même si le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est acté dans notre société, en pratique la mixité et la parité peinent parfois à se réaliser. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, la signature en janvier 2013 de la chartre « Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les établissements supérieurs et de recherche » (par la Conférence des Présidents d'Université, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère des Droits des Femmes), suivie de la loi du 22 juillet 2013 pour l'ESR, structurent aujourd'hui une politique systémique de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Le chargé de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes œuvre à la mise en place d'une politique égalité sur l'ensemble de l'Université. Il veille en outre au respect du cadre législatif auprès des composantes, des services et de l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

Ses principaux axes d'actions sont :

- Promouvoir une culture et une politique de l'égalité pour toutes et tous, et plus particulièrement dans le suivi et la gestion des carrières des personnels de l'université ;
- Promouvoir la mixité dans les filières et les métiers ;
- Combattre les stéréotypes sexués
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Votre contact :

Chargé de mission Égalité Diversité - Didier CHAVRIER
egalite-fh@univ-orleans.fr

Tout membre de la communauté universitaire, victimes ou témoins de violences sexistes ou sexuelles, peut réaliser un signalement auprès du dispositif d'écoute de la Cellule de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CLVSS) de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante :
stopvss@univ-orleans.fr

Pour plus d'informations sur la CLVSS, consulter :
<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite>

Informations sur le livret Parité

Votre santé et votre sécurité

La médecine de prévention

Les missions

Le médecin de prévention a un rôle exclusivement préventif. Il assiste et conseille le chef d'établissement, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- › l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services,
- › la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents ou de maladies professionnelles,
- › l'adaptation des postes de travail,
- › l'hygiène générale des locaux.

Il se voit confier deux grands types de missions : l'action sur le milieu professionnel (visites des locaux, information, formation) et la surveillance médicale des personnels. Une visite médicale est obligatoire tous les cinq ans pour l'ensemble des agents. Pour les personnels occupant des postes à risques particuliers ou dont l'état de santé le justifie, la périodicité des visites (au moins annuelle) est définie par le médecin.

Les visites médicales à la demande sont toujours possibles.

Vos contacts :

Médecin de prévention - en cours de recrutement

Infirmière de prévention - Carole CALVEZ

Tél : 02 38 41 71 79

secretariat.smp@univ-orleans.fr

Localisation :

9 rue de Tours - 45072 ORLEANS Cedex 2

(en face de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines)

Des conventions, liant l'établissement avec des Services de Santé au travail, permettent la surveillance médicale des personnels des sites délocalisés. Vous trouverez leurs coordonnées ainsi que des informations complémentaires sur le site intranet :

[Intranet](#) > [Ressources humaines](#) > [Service de médecine et de prévention des personnels](#)



Le service Hygiène et Sécurité (SHS)

Ses missions

Le Service Hygiène et Sécurité assiste et conseille le Président de l'université pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels.

Le SHS :

- ▶ Met en œuvre la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie.
- ▶ Pilote la démarche d'évaluation des risques (analyse des risques et des accidents, visites de sécurité, document unique, programme de prévention).
- ▶ Conseille les responsables (scientifiques, techniques, administratifs) pour définir les procédures d'hygiène et de sécurité à mettre en œuvre pour l'amélioration des conditions de travail, l'aménagement, la transformation ou la réhabilitation des locaux et bâtiments.
- ▶ Elabore et anime les formations des agents sur la prévention des risques professionnels.
- ▶ Coordonne et anime le réseau des assistants de prévention : référents et interlocuteurs du SHS.
- ▶ Veille à la sûreté des personnes et des biens via les installations de vidéosurveillance et le gardiennage extérieur du campus.
- ▶ Recense et assure l'élimination des déchets soumis à filières spécifiques.

Assistant de prévention

Devenir assistant de prévention vous intéresse ?
Vous souhaitez vous impliquer dans la santé et la sécurité au sein de votre unité de travail, contactez-nous.

Votre contact :

Virginie LOCTEAU
virginie.locteau@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 24 15



Important

Organisation d'évènements

Si vous souhaitez organiser un évènement, de quelque nature que ce soit, vous devez préalablement en informer le Service Hygiène et Sécurité pour vous assurer de la faisabilité.

Votre contact :

Nathalie GUEDES
shs@univ-orleans.fr
Tél : 02 38 49 24 14

Numéro du PC sécurité :
02 38 49 48 00

Le livret « **Gestion des risques à l'université d'Orléans** » regroupe toutes les informations pratiques et les prescriptions du SHS en termes de prévention des risques :

- › Préconisations générales
- › Signalisation de sécurité
- › Dangers graves et imminents
- › En cas d'incendie
- › En cas d'accident
- › Vos interlocuteurs en matière de sécurité
- › Les documents à utiliser
- › Les numéros utiles



Ce document vous sera distribué à votre arrivée.

Celui-ci est disponible sur l'intranet à la rubrique Hygiène et Sécurité :

[Intranet > Hygiène et sécurité > Information - formation](#)

Localisation du Service Hygiène et Sécurité

UFR Sciences et Techniques - Bâtiment Physique Chimie, 2^{ème} étage - bureau 201.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, les personnes publiques et privées ont une obligation renforcée de protection des données personnelles. Elles doivent conformer leurs pratiques au règlement général sur la protection des données, accroissant les droits des personnes.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), qu'est-ce que c'est ? ► consultez le site de la [CNIL](#).

À cet égard, Fouad EDDAZI, maître de conférences en droit public à l'UFR de Droit, d'Economie et de Gestion, qui mène une partie de ses recherches sur les Data, a été nommé par le Président de l'Université « Délégué à la protection des données ». Ses missions principales sont : d'une part, informer et conseiller l'Université ; d'autre part, contrôler l'application des textes légaux et des règles internes en matière de données personnelles. Il est le point de contact entre l'Université et les autorités indépendantes intervenant en la matière, comme la CNIL.

Délégué à la protection des données :
Fouad EDDAZI

Concernant l'adresse de contact :
delegueprotectiondesdonnees@univ-orleans.fr

Votre vie pratique

Vous restaurer

Le Crous vous propose de nombreux restaurants universitaires ou cafétérias dont vous trouverez la liste ci-dessous. Vous y trouverez diverses formules : restauration rapide, cuisine traditionnelle, cuisine du monde.



CAMPUS DE BOURGES

NOM	LOCALISATION	HORAIRES
Cafétéria et RU Lahitolle	15 rue Maurice Roy	lundi au vendredi : de 11h45 à 13h30
RU Turly	74 rue de Turly	lundi au vendredi : de 11h45 à 13h15

CAMPUS DE CHARTRES

NOM	LOCALISATION	HORAIRES
Le Flicoteaux	1 rue Saint Martin du val	lundi au vendredi : de 11h50 à 13h30

CAMPUS DE CHÂTEAUROUX

NOM	LOCALISATION	HORAIRES
La cafet d'Annie	78 espace Mendès France	lundi au vendredi : de 10h à 15h
Le Castel'RU	78 espace Mendès France	lundi au vendredi : de 11h30 à 13h30

CENTRE VILLE ET CAMPUS D'ORLÉANS

NOM	LOCALISATION	HORAIRES
RU Guignebaud	3 rue des africains - entre les quais de Loire et la rue de Bourgogne	lundi au vendredi : 11h30 à 13h30

L'Agora (restaurant administratif)	Rue de Saint Amand, sous le RU Le Forum	lundi au vendredi : 12h à 14h
Café'Bulle	Au cœur du centre culturel « le Bouillon »	lundi au vendredi : 11h30 à 14h
Cafétéria de Droit	UFR DEG, sous-sol amphis Jousse et Cantillon	lundi au jeudi : 8h à 16h vendredi : 8h à 14h
Cafétéria de l'OSUC	au cœur du campus du CNRS	lundi au vendredi : 11h30 à 14h
Cafétéria de l'IUT	au coeur de l'IUT	lundi au jeudi : 8h à 16h vendredi : 8h à 14h
Cafétéria des STAPS	au cœur du bâtiment STAPS	lundi au jeudi : 8h à 16h vendredi : 8h à 14h
L'Anatidé	près du UFR Sciences et de Polytech Vinci	lundi au vendredi : 11h30 à 13h30
Le Bistrot	proche du UFR LLSH et de Polytech Vinci	lundi au jeudi : 8h à 16h vendredi : 8h à 14h
Le Dundee	sous le RU «le Lac» – proche des UFR DEG, Sciences et techniques, de l'IUT et de Polytech Galilée	lundi au vendredi : 11h30 à 14h
Le Forum	dans la Maison de l'Étudiant - proche des UFR LLSH et Sciences et de Polytech Vinci	lundi au vendredi: 11h30 à 13h30 lundi au jeudi : 18h45 à 20h00
Le Lac	proche des UFR DEG, Sciences et Techniques et de Polytech Galilée	lundi au vendredi : 11h30 à 13h30 CHAÎNE ADMINISTRATIVE
Mini R	hall du bâtiment Enseignement Général de sciences	lundi au jeudi : 8h à 16h vendredi : 8h à 14h
Pizzeria Le Borsalino	sous le RU « le Lac » - proche des UFR DEG, Sciences et Techniques, de l'IUT et de Polytech Galilée	lundi au vendredi : 11h30 à 13h30

Vous pourrez régler votre repas à l'aide de la carte Professionnelle. Pour connaître l'usage de cette carte, reportez-vous à la page 51 de ce livret « votre carte Professionnelle ».

Simple, pratique, sécurisée, Izly est la monétique des Crous qui vous permet de payer les nombreux services du Crous et de l'université d'Orléans. Vous pouvez recharger votre compte sur votre espace IZLY :

<https://mon-espace.izly.fr>

Les fiches détaillées des lieux de restauration et leurs menus sont en ligne sur www.crous-orleans-tours.fr - rubrique Restauration, ainsi que sur l'application smartphone du Crous mobile.

N.B. : Trois restaurants de l'université sont autonomes (non gérés par le Crous et n'utilisant donc pas la carte Professionnelle). Ils sont situés à l'INSPÉ de Blois, Tours et Orléans Faubourg Bourgoigne.

Vous déplacer

L'université prend, à sa charge, à hauteur de 50% et dans la limite de 77,10 € mensuels, le prix des titres d'abonnement de transport pris pour se rendre sur son lieu de travail.

Les titres admis au remboursement sont les cartes et abonnements annuels, mensuels et hebdomadaires, à nombre de voyages illimités et les abonnements à un service public de location de vélos.

Cette prise en charge concerne le ou les titres de transport permettant aux agents d'effectuer le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail.

Pour bénéficier de ce remboursement, les agents doivent compléter un imprimé de demande en début d'année universitaire et fournir les pièces justificatives nécessaires au service des personnels concerné, à chaque début du mois suivant l'expiration du titre de transport.



[Intranet > Ressources Humaines > Personnel BIATSS > Dispositions communes > Remboursement frais de transport > « Imprimé remboursement des frais de transport »](#)

Les pièces justificatives à produire sont indiquées dans ce formulaire.

Pour tout renseignement, contacter :

SPB : drh.spb@univ-orleans.fr

SPE-EC : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

Le remboursement des titres de transport délivrés par TAO sera effectué mensuellement, lorsque les services auront reçu le justificatif d'achat nominatif (attention : les attestations d'achat ne peuvent être demandées qu'en Agence).

Vous documenter

Le Service Commun de la Documentation (SCD) anime le réseau des bibliothèques de l'université d'Orléans.

Un réseau...

📍 de bibliothèques universitaires

Retrouvez tous les horaires en détail sur le site des bibliothèques, rubrique [Services et Infos pratiques](#)

📍 de bibliothèques associées

- ▶ Bibliothèques des IUT d'Orléans, de Chartres et de l'Indre (Châteauroux et Issoudun),
- ▶ Bibliothèques de l'INSPÉ Centre Val de Loire (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans, Tours-Fondettes),
- ▶ Bibliothèque du Centre Universitaire d'Études Juridiques de Bourges (CUEJ),
- ▶ Bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre Val de Loire (Bourges et Blois),
- ▶ Bibliothèque du Pôle universitaire d'Eure-et-Loir à Chartres,
- ▶ Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux (CES),
- ▶ Bibliothèque de l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges (ENSA),
- ▶ Bibliothèques de laboratoire ou de centres de recherche.

Ressources documentaires

Le SCD propose dans son catalogue près de 450 000 livres (manuels, romans, guides, BD, etc.) des revues, des mémoires, des thèses. Il propose aussi de nombreuses **ressources numériques** accessibles depuis son site web. Des **fiches domaines** par discipline rappellent l'ensemble des bases de données qui peuvent vous intéresser et auxquelles le SCD vous donne accès.

Dans chacune des bibliothèques, vous bénéficiez de nombreux services : aide à la recherche documentaire avec le service **Micado**, **formation à la demande**, salles de travail, prêt entre bibliothèques, wifi, photocopieurs, imprimantes,...

S'inscrire et emprunter

L'inscription dans les bibliothèques est **gratuite** pour les personnels de l'université d'Orléans. Lors de votre première visite dans une bibliothèque : munissez-vous de votre carte Atout'Centre pour activer vos droits de bibliothèque.

Vous avez la possibilité d'emprunter **25 livres pour 28 jours**.

Pour retrouver toutes les ressources et tous les services du SCD, rendez-vous sur notre site web : scd.univ-orleans.fr

Pratiquer une activité physique & sportive

Le SUAPSE, Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression est un service commun de l'université.

Ses missions

Le SUAPSE organise, pour l'ensemble des étudiants et des personnels de l'université, l'enseignement et l'animation des activités physiques et sportives reconnues comme facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement de chacun.

En adhérant au SUAPSE, tous les personnels de l'université ont accès à l'ensemble de l'offre « Formation personnelle » proposée par le SUAPSE.



Consultez le livret du SUAPSE sur : www.univ-orleans.fr/suapse

Pour adhérer, adressez les documents suivants :

- Le bulletin d'adhésion disponible en ligne,
- Un justificatif d'activité professionnelle mentionnant votre indice,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités choisies,
- Une photo,
- Le montant de l'adhésion à l'ordre de l'agent comptable de l'université (40€ pour les indices < 404 ou 55€ pour les indices > 404),
- Le dossier complet peut être adressé par courrier interne.

Vos contacts :

SUAPSE / UFR Sciences et Techniques, bâtiment STAPS
2 allée du Château - BP 6237 - 45062 ORLÉANS Cedex 2

Secrétariat domaine STAPS :
Gael SEIGNEUR
Bureau n°116 - Tél : 02 38 49 47 26
suapse@univ-orleans.fr

Directeur :
Olivier PINAULT
Bureau n°117 - Tél : 02 38 49 46 34
olivier.pinault@univ-orleans.fr

Vous divertir

Association de l'université pour la culture et les loisirs (ASTUCE)

ASTUCE est l'association des personnels de l'université d'Orléans et de ses sites. Elle propose, moyennant une adhésion couvrant l'année universitaire, de la billetterie (cinéma, parcs animaliers, parcs d'attractions, etc...) à tarif subventionné ainsi que des spectacles, des sorties, des locations et campings pour les vacances, des groupements d'achats, un spectacle de fin d'année pour les enfants, un service de petites annonces, etc.

Vous retrouverez toutes les informations détaillées sur Intranet dans la rubrique [Vie quotidienne](#) > [ASTUCE](#) ainsi que le bulletin d'adhésion pour l'année universitaire.

Campus d'Orléans

Le Bouillon, Centre Culturel de l'Université d'Orléans

Le Bouillon propose tout au long de l'année une programmation dynamique, accessible et transversale couvrant de nombreux domaines artistiques : concerts de musiques actuelles (pop rock, électro, metal, hip hop, etc.), de musiques classiques et contemporaines, spectacles de théâtre, de danse, projections cinéma, rencontres littéraires, débats d'actualités et tant d'autres choses encore. Le Bouillon est un foisonnement perpétuel d'événements, ouverts à tous : étudiants, personnels, non-étudiants. De nombreux événements sont gratuits, mais pour les spectacles payants, tous les personnels de l'université bénéficient du tarif réduit.

Venez découvrir notre prochaine saison !

A noter : le Bouillon est accessible aux personnes à mobilité réduite

Responsable : Jean-Louis TALLON

Localisation :

Campus d'Orléans - en face de l'UFR LLSH

Tél. 02 38 49 24 24 - centre.culturel@univ-orleans.fr

Accès parking par la Rue Saint Amand

Arrêt Tram : université-Parc Floral

www.lebouillon.fr



Faire garder vos enfants

Le site «lescreeches.fr» vous indique un large choix de structures (municipales, parentales, familiales, d'entreprises...) pouvant accueillir vos enfants de 0 à 6 ans, dans chaque département de la région Centre.

L'État peut participer au financement de la garde de vos enfants en vous versant une prestation d'action sociale interministérielle, en fonction de l'âge de l'enfant (0 à 3 ans et 3 ans à 6 ans), sous forme de tickets CESU.

Pour en savoir plus : [Intranet > RH > Action sociale pour les personnels > Tickets CESU](#)

A Orléans

Pour vous aider à trouver une place en crèche, rendez-vous sur le site de la SRIAS (section régionale interministérielle de l'action sociale) de la Préfecture du Loiret.

A Châteauroux

📍 LE JARDIN DES LUTINS

4 rue de Provence
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 08 87 87
Du lundi au samedi de 7h00 à 19h00

📍 LES PAPILLONS

1 Bis Allée Gustave Flaubert
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 22 45 14
Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30

📍 LE PETIT POUCE

6 Bis rue du Général Ruby
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 22 88 48
Du Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 18h15
mercredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 18h15

A Chartres

📍 Pour les chartreins, retrouvez toutes les informations sur le site :
www.chartres.fr rubrique [éducation/petite-enfance](#)

📍 Pour les communes alentours, consultez le site :
www.mon-enfant.fr ou informez-vous auprès de la mairie de votre commune.

A Tours - Fondettes

📍 RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE INTERCOMMUNAL

4 rue du Clos Poulet

37230 FONDETTES

Lundi de 8h45 à 18h, mardi de 8h45 à 17h30, mercredi de 9h15 à 15h45

jeudi de 8h45 à 18h et vendredi de 9h à 17h.

Tél : 02 47 49 99 19

📍 CRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE

Allée de la Poupardière

37230 FONDETTES

Ouverte du lundi matin au vendredi soir de 7h30 à 18h30 sauf les jours
fériés.

Tél : 02 47 42 22 46

A Blois

📍 LES PROVINCES

Rue d'Auvergne

41000 BLOIS

Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30

Tél : 02 54 55 95 63

📍 LA LUCIOLE

2 rampe Chambourdin

41000 BLOIS

Lundi 8h45-12h30 - Mardi 8h45-17h30

Jeudi 8h45-17h30 - Vendredi 8h45-17h30

Tél : 02 54 78 15 08

📍 ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL DE L'HOPITAL

Mail Pierre Charlot

41000 BLOIS (à 15 minutes à pied du centre de formation)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Tél : 02 54 55 66 33

Proches de l'IUT et de l'Antenne de sciences :

➤ **SAJE RIBAMBELLE**

11 rue Paul Verlaine
18000 BOURGES
Tél : 02 48 70 91 78
Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30

➤ **HALTE GARDERIE DU CENTRE SOCIAL DE LA CHANCELERIE**

8 rue Jules-Louis Breton
18000 BOURGES
Tél : 02 48 24 24 70
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Proches de l'ESPE et de l'Antenne de droit :

➤ **SAJE CONFETTI**

21 rue Littré
18000 BOURGES
Tél : 02 48 70 36 60
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

➤ **SAJE GALIPETTE**

6 impasse Saint Martin
18000 BOURGES
Tél : 02 48 21 02 12
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Vos services numériques

Les chartes des outils numériques de l'université

Les chartes de l'université d'Orléans décrivent les conditions d'utilisation et d'accès aux ressources, ainsi que les règles en matière de communication électronique et digitale.

Les chartes sont disponibles sur l'intranet de l'université :

intranet.univ-orleans.fr/direction-generale-des-services/chartes-2020/

Ces chartes sont destinées à tout utilisateur du système d'information de l'université d'Orléans.

Votre contact :

rssi@univ-orleans.fr

Votre compte numérique

Un compte numérique (avec un identifiant de type « [prenom.nom](#) » et un mot de passe) vous est attribué lors de votre arrivée à l'université.

C'est ce compte numérique qui vous donne accès à l'ensemble des services et outils informatiques (ENT, intranet, messagerie électronique, plateforme de cours en ligne, espace collaboratif, wifi pour accéder en mode nomade à internet dans la majorité des bâtiments, etc.)

Pour en bénéficier, vous devez activer votre compte. Pour cela, rendez-vous sur la page <http://ent.univ-orleans.fr>.

En tant que personnel de l'université, l'activation de votre compte ne peut se faire qu'à partir d'un ordinateur situé sur les campus de l'université.

Données manquantes ou erronées, problème d'activation ?

Si les informations de votre compte sont inexactes, contactez votre service du personnel, afin de les faire modifier.

Pour tout renseignement :

SPB : drh.spb@univ-orleans.fr

SPE-EC : drh.spe-ec@univ-orleans.fr

Intranet

Pour se connecter à l'intranet :

➤ Aller sur la page d'accueil du site internet, rubrique « *Intranet* » puis identifiez-vous en entrant votre identifiant (« prenom.nom ») et votre mot de passe (Voir ci-dessus « votre compte numérique »).

(Voir ci-dessus « votre compte numérique »)

Vous arrivez directement sur la page « A la Une » :

Vous y trouverez actualités et informations pratiques, la lettre interne en ligne, les événements...

➤ Les rubriques d'intranet :

- Accueil
- Université-Conseils-Elections
- Direction Générale des Services
- Cellule Investissements d'Avenir
- Formations et pédagogie
- Ressources humaines
- Recherche
- International
- Finances
- Appui juridique
- Communication
- Innovation pédagogique, multimédia et Informatique
- Patrimoine immobilier / logistique
- Pôle Pilotage, Qualité et Missions Transverses Logistique
- Hygiène et sécurité
- CHSCT
- Documentation-bibliothèques
- Vie quotidienne
- Composantes
- Protection des données à caractère personnel
- Développement Durable
- Syndicats

Votre carte Professionnelle

Avec le concours du CROUS et de la Région Centre, les universités d'Orléans et de Tours équiperont gratuitement l'ensemble de leurs étudiants et personnels d'une carte multiservice : la carte Professionnelle.

Dotée d'un porte-monnaie virtuel géré par le Crous, monétique Izly, et d'une puce sans-contact, votre carte Professionnelle vous permet de bénéficier des services suivants :

- identification du porteur,
- paiement des repas dans les restaurants universitaires (y compris l'Agora sur le campus d'Orléans),
- emprunt d'ouvrages à la bibliothèque,
- paiement des photocopies et des impressions dans les bibliothèques universitaires,
- accès à certains locaux et parkings sécurisés,
- paiement dans les distributeurs automatiques de boissons ou friandises.

Le porte-monnaie virtuel se recharge via le site web : www.izly.fr ou son application mobile. Le site est également accessible depuis votre ENT. Cette

carte gratuite est destinée à l'ensemble des personnels et étudiants de l'université. Pour en bénéficier, contactez votre service du personnel.

Pour obtenir votre carte Professionnelle, contactez votre service du personnel :

SPB : drh.spb@univ-orleans.fr

SPE-EC : drh.spec-ec@univ-orleans.fr

En savoir plus sur ce service ?

Retrouvez l'ensemble des informations concernant la carte Professionnelle sur l'intranet :

[Intranet > Innovation pédagogique, multimédia et Informatique > Outils et services numériques > Carte Professionnelle](#)

La gestion de vos congés

<https://univ-orleans.ohris.info/>

L'Environnement Numérique de Travail

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est le portail personnalisé qui regroupe l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition.

Accédez au site web de l'Université d'Orléans <http://www.univ-orleans.fr>, cliquez sur l'onglet « [ENT](#) » en haut à droite de votre écran et vous pouvez :

- › gérer votre messagerie (redirection, message en cas d'absence, etc.),
 - › visualiser votre emploi du temps (onglet études),
 - › accéder à votre dossier administratif,
 - › gérer votre agenda, le partager avec vos collègues (onglet bureau),
 - › accéder à vos cours en ligne (onglet études)
-
- › travailler en mode collaboratif en partageant des documents (onglet bureau - espace de travail collaboratif),
 - › organiser des réunions (onglet bureau),
 - › envoyer des fichiers volumineux (onglet bureau),
 - › consulter les 50 dernières dépêches de l'AEF.

En tant que personnel de l'université d'Orléans, vous bénéficiez automatiquement de ce service en ayant préalablement activé votre [compte numérique](#).

Besoin d'aide ?

L'onglet [assistance](#) de l'ENT est là pour vous. A défaut vous pouvez envoyer un courriel à retours.ent@univ-orleans.fr

Votre messagerie électronique

L'université met à votre disposition une adresse du type « prenom.nom@univ-orleans.fr » et vous permet d'accéder à vos courriels depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet via l'ENT.

Le service de messagerie électronique de l'université vous permet de bénéficier d'un éventail de fonctionnalités :

- sécurité : protocole d'envoi de messages authentifiés et sécurisés, antispam, antivirus
- webmail
- carnet d'adresses
- redirection des messages
- répondeur
- alias personnel ou fonctionnel

En tant que personnel de l'université d'Orléans, vous bénéficiez automatiquement de ce service en ayant préalablement activé votre compte numérique. Vous pouvez y accéder depuis l'ENT.

Si vous disposez d'un ordinateur dans le cadre de vos fonctions, le client de messagerie Thunderbird est installé sur votre poste et vous permet d'accéder à votre messagerie.

Plus d'infos ?

Retrouvez l'ensemble des fonctionnalités de votre messagerie, ainsi que les règles de bon usage sur l'[Intranet > Innovation pédagogique, multimédia et Informatique > Outils et service numériques > Messagerie électronique](#).

Besoin d'aide, une question concernant l'utilisation de la messagerie électronique ?

Contactez le correspondant informatique.

Votre poste téléphonique

L'université d'Orléans offre un service de téléphonie sur IP (réseau informatique). Cette solution présente plusieurs avantages pour l'utilisateur :

- les services proposés sont très nombreux : appel par le nom, présentation du numéro, fonctions de renvoi et de transfert évoluées, signalisation des appels reçus en absence, boîtes vocales pour tous les usagers, messagerie unifiée, groupements d'appels, etc.

- le déploiement est simple et flexible : créer ou déplacer une ligne revient à brancher le téléphone IP dans une prise informatique et à le configurer comme le matériel informatique (interventions physiques limitées).

Le système de téléphonie comprend un service de messagerie vocale unifiée : vous pouvez lire vos messages vocaux à partir de votre messagerie électronique et/ou à partir de votre téléphone.

Chaque année, des formations sur l'utilisation des services de téléphonie sont offertes dans le plan de formation de l'Université.

Plus d'infos ?

Retrouvez sur l'intranet, toutes les informations concernant l'utilisation de votre téléphone et de la messagerie vocale (fonctionnalités, notices, foire aux questions) : [Intranet > Innovation pédagogique, multimédia et Informatique > Outils et services numériques > Votre poste téléphonique.](#)

Une question concernant le service de téléphonie ?

Contactez par messagerie électronique : aide.telephone@listes.univ-orleans.fr

Votre plateforme de cours en ligne Moodle « CELENE »

La plateforme pédagogique d'enseignement « CELENE », basée sur le logiciel MOODLE, vous permettra de déposer, par cours dispensés aux étudiants, des ressources et activités pédagogiques en ligne : documents, vidéos, devoirs, exercices, tests auto-corrigé, etc.

Gardez le contact avec vos étudiants grâce aux forums et sondages, rendez-les acteurs de leurs apprentissages avec les wikis et forums notamment.

CELENE intègre en outre un module anti-plagiat « Compilatio » pour les devoirs que les étudiants déposeront et un module de classe virtuelle « Classilio Via » pour le présentiel à distance. Ces nouvelles formes d'activités pédagogiques vous permettront d'accompagner vos étudiants et les aider dans la réussite de leurs études, tout en vous faisant gagner du temps.

Tout au long de l'année, des formations sur l'utilisation de la plateforme sont offertes dans le plan de formation de l'Université.

Chaque année le « MoodleMoot », la conférence annuelle des utilisateurs francophones de la plateforme Moodle (que nous avons baptisée CELENE à l'université d'Orléans, de Tours et à l'INSA CVL) vous permettra d'assister si vous le désirez à des conférences, des ateliers de pratiques et d'échange avec des collègues des autres établissements, y compris à distance grâce à des retransmissions vidéo.

Une question concernant la plateforme pédagogique ?

Contactez par messagerie électronique : aide.celene@univ-orleans.fr

D'autres outils à votre disposition

(Visioconférence, production multimédia...)

Service de remise à niveau en orthographe et grammaire, « Projet Voltaire »

L'université vous donne accès à la plateforme en ligne « Projet Voltaire ». Ce programme totalement individualisé de remise à niveau en orthographe et grammaire pour vos étudiants est accessible depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet.

Son utilisation est simple, rapide et ne nécessite aucune installation de logiciel. Parce que l'on constate que les étudiants quelle que soit leur filière ont un niveau en orthographe qui pourrait leur porter préjudice, notamment pour accéder au monde professionnel, ce programme gratuit permettra aux étudiants de consacrer du temps à la révision des fondamentaux de l'orthographe et la grammaire à leur rythme et après analyse de leur niveau initial. Ils bénéficieront donc d'un programme adapté à leurs besoins.

Learning LAB et Vidéo LAB

L'université met à votre disposition dans le cadre de vos enseignements le Learning LAB, un espace innovant, nouveau où vous pourrez expérimenter avec vos étudiant-e-s et d'autres enseignant-e-s de nouvelles pratiques pédagogiques et vous former aux services et outils numériques.

Couplé à ce nouvel espace, l'université inaugure un Vidéo LAB doté d'un studio de captation pour vous accompagner dans la création de ressources audiovisuelles et numériques et accompagner les étudiant-e-s autour de projets audiovisuels.

Une question concernant l'utilisation de ces espaces ?

Contactez par messagerie électronique : learninglab-uo@univ-orleans.fr



A votre service ! Un support technique et pédagogique de proximité...

Pour toute question concernant votre poste de travail informatique et son utilisation, vous disposez de l'assistance d'un service informatique localisé dans votre structure.

Si vous êtes affecté aux services centraux de l'université, votre contact est l'équipe bureautique : aide.bureautique@univ-orleans.fr. En vous adressant à cet alias de messagerie, vous êtes certain que votre demande sera prise en compte dans les meilleurs délais.

Si vous êtes affecté dans une autre structure, contactez directement votre service informatique.

Dans chaque composante, un-e enseignant-e correspondant-e TICE, vous accompagne pour toutes les questions liées à la pédagogie et au numérique. Vous avez besoin d'ouvrir un cours sur CELENE, un projet de cours en préparation, besoin d'échanger sur vos pratiques avec des collègues de votre composante, etc. N'hésitez pas à échanger avec eux.

Pour connaître le correspondant Informatique de votre composante :

[Intranet > DSI](#)

... Et une offre complète de formations aux services et outils numériques

Pour prendre en main votre poste de travail dans les meilleures conditions, retrouvez sur l'intranet une offre complète de formations à l'utilisation des services et outils numériques : applications de gestion, messagerie électronique, poste téléphonique, formations aux outils pour la pédagogie : CELENE, classe virtuelle, vidéoprojecteur interactif, visioconférence, etc. dans le plan de formation de l'Université notamment au chapitre « Soutien à l'université numérique ».

Pour découvrir les formations disponibles pour vous à l'Université :

[Intranet > Ressources humaines > Formation des personnels](#)

Composantes

DEG	Droit, Économie, Gestion
EUK-CVL	École Universitaire de Kinésithérapie en région Centre-Val de Loire
INSPÉ	Institut National Supérieure du Professorat et de l'Éducation
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LLSH	Lettres, Langues et Sciences Humaines
OSUC	Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre
Polytech	École Polytechnique de l'Université d'Orléans
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Sportives et Physiques
UFR ST	UFR Sciences et Techniques

Ressources Humaines

AP	Assistant de Prévention
AENES	Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur
AIP	Aide à l'Installation aux Personnels
ARE	Aide au Retour à l'Emploi
ASIU	Action Sociale d'Initiative Universitaire
ASUO	Association Sportive de l'Université d'Orléans
ATER	Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche
BIATSS	Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
CASU	Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire
FIPHP	Fonds d'Insertion pour le Personnel Handicapé de la Fonction Publique
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
INM	Indice Nouveau Majoré
ITRF	Ingénieurs et Personnels Techniques de Recherche et de Formation
MCF	Maître de conférence
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PAST	Enseignant invité et associé à mi-temps
PEPS	Professeur d'Éducation Physique et Sportive
PIM	Prestations Inter Ministérielles
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PU	Professeur des Universités
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
PRENSAM	Professeur de l'École Normale Supérieure des Arts et Métiers
RPS	Risques Psychosociaux
RSA	Responsable des Services Administratifs
SST	Sauveteur Secouriste du Travail

Les services de l'université

BRI	Bureau des Relations Internationales
DAF	Direction des Affaires Financières
DCPD	Direction de la Commande Publique et de la Dépense
DEFI	Direction des Études et de la Formation Initiale
DGS	Direction Générale des Services
DOIP	Direction de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle
DP	Direction du Patrimoine
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRI	Direction des Relations Internationales
DRP	Direction de la Recherche et des Partenariats
DSI	Direction des Systèmes d'Information
IDF	Institut De Français
LLUO	Learning Lab-UO
OVE	Observatoire de la Vie Étudiante
PVE	Pôle Vie Étudiante
SAJ	Service des Affaires Juridiques
SCD	Service Commun de la Documentation
SEFCO	Service de Formation tout au long de la vie
SHS	Service Hygiène et Sécurité
SPPA	Service Pilotage Prospective et Amélioration Continue
SUAPSE	Service Universitaire d'Activités Physiques, Sportives, et d'Expression

SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SURÉO	Service Universitaire des Relations Économiques d'Orléans
UTL	Université du Temps Libre

Instances de l'Université

CA	Conseil d'Administration
CAC	Conseil Académique
CFVU	Commission Formation Vie Universitaire
CHSCT	Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
CPE	Comité Paritaire d'Établissement
CT	Comité Technique
CR	Commission recherche

Informatique

ADE	Application de Gestion d'Emplois du Temps
APOGEE	Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants
DDOM	Application de demande d'ordre de mission
ENT	Environnement Numérique de Travail
GOEPEC	Application de gestion des heures d'enseignement
HARPEGE	Harmonisation de la Gestion des Personnels
OHRIS	Logiciel de gestion des congés
SIFAC	Système d'Information Financier Analytique et Comptable
SIHAM	Application de gestion des personnels
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Éducation

Divers

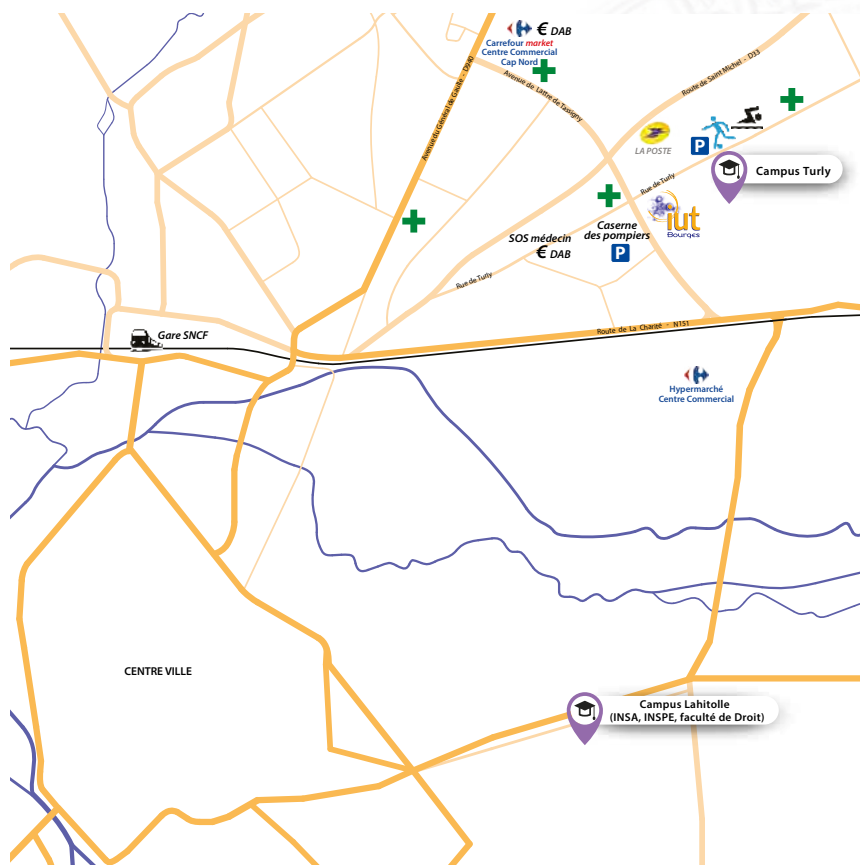
AMUE	Agence de Mutualisation des Universités et Établissements
ANR	Agence Nationale pour la Recherche
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
C-VALO	Projet d'Expérimentation Centre-Val de Loire
CFA CVL	Centre de Formation des Apprentis Centre Val de Loire
CFAI	Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie
CNESER	Conseil National Enseignement Supérieur et de la Recherche
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COSSID	Comité de Suivi des Systèmes d'Informations et de leur Développement
CPU	Conférence de Présidents d'Université
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DGESIP	Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle
DGFIP	Direction Générale pour la Formation et l'Insertion Professionnelle
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EA	Équipe d'Accueil
EQuipEX	Équipement d'Excellence
FOAD	Formation Ouverte à Distance
FRE	Formation de Recherche en Évolution
HCERES	Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
IA	Investissements d'Avenir
IDEFI	Initiatives D'Excellence de Formations Innovantes
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IRES	Institut de Recherches Économiques et Sociales
ITP	Instituts Thématiques Pluridisciplinaires
LABEX	Laboratoires d'Excellence
LMD	Licence, Master, Doctorat
LP	Licences Professionnelles
LRU	Loi Relative aux Libertés et Responsabilités des Universités
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation
PAC	Passeport à la Culture
PAP	Projet Annuel de Performance
PDE	Plan de Déplacement Établissement
RCE	Responsabilités et Compétences Élargies
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
ROF	Référenciel de l'Offre de Formation
UMR	Unités Mixtes de Recherche
UPR	Unités Propres de Recherche

Plans des sites universitaires

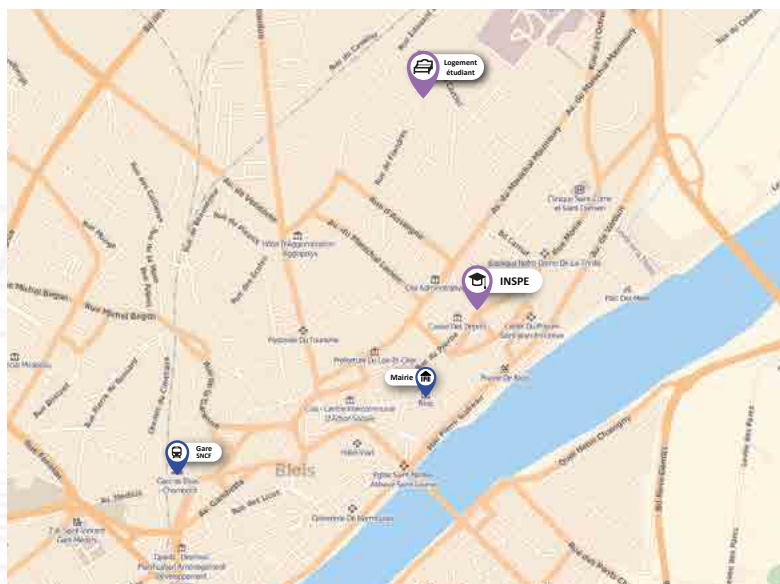
Les accès aux plans interactifs des différents campus sont accessibles sur les pages web des composantes.

<http://www.univ-orleans.fr/fr>

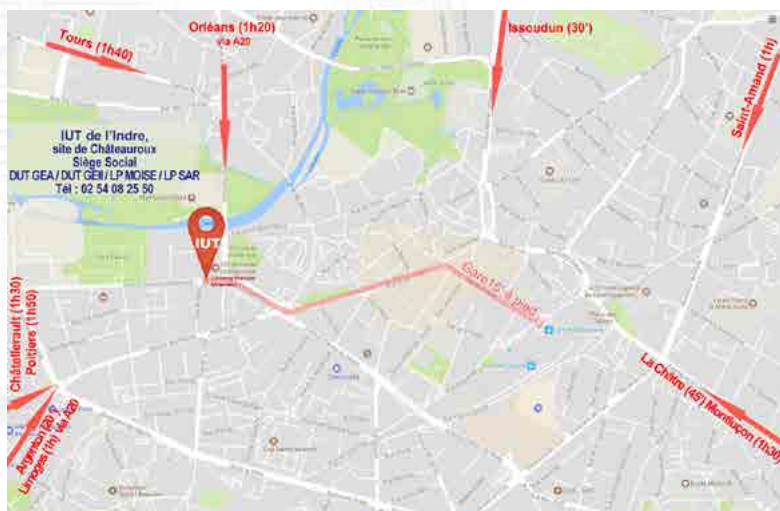
Plan des sites de Bourges



Plan des sites de Blois



Plan du site de Châteauroux



Plan des sites de Chartres



A map showing the location of the IUT de l'Indre, site d'Issoudun. The map highlights the road network around the site, with a red line indicating the route from the 'Gare à 20' à pied' (20-minute walk station) to the IUT. Key locations and distances are marked: Orléans (1h20) via A20, Vierzon (35'), Bourges (40'), Limoges via A30 (1h35), and Châteauroux (30'). The IUT is marked with a red pin icon.

Plan du campus universitaire d'Orléans

